

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Le parcours de la pluriactivité par l'entrepreneuriat : contrainte économique ou pour un développement personnel ?

Auteure : DEFAUX Esméralda
Promoteur : FUSULIER Bernard
Lecteurs : DEFEYT Philippe
SHEIK HASSAN Nabil

Année académique 2023-2024
OPES2MS/ES – Master (120) en politique économique et sociale, à
finalité spécialisée (horaire décalé) : analyse et évaluation des
politiques (section 41).

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Le parcours de la pluriactivité par l'entrepreneuriat : contrainte économique ou pour un développement personnel ?

Auteure : DEFAUX Esméralda
Promoteur : FUSULIER Bernard
Lecteurs : DEFEYT Philippe
SHEIK HASSAN Nabil

Année académique 2023-2024
OPES2MS/ES – Master (120) en politique économique et sociale,
à finalité spécialisée (horaire décalé) : analyse et évaluation des
politiques (section 41).

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication
Place Montesquieu, 4 bte L2.05.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/espo

Remerciements

La FOPES fait partie de mon parcours de formation. Ce parcours a débuté il y a bien longtemps car j'ai arrêté ma scolarité à l'âge de 15 ans. Je suis un pur produit de l'éducation permanente et des dispositifs alternatifs, tels que la promotion sociale, les formations continues professionnelles et la reprise d'études pour adultes tout en continuant de travailler.

J'ai à cœur de remercier plusieurs personnes qui ont été essentielles à la réussite de cette folle aventure qui a duré quatre années (09/2020 à 08/2024). Je commence par mes proches, mon Amoureux Pascal le plus patient, la présence de mon chat Hercule ; mon grand frère Sébastien et sa famille, ma belle-famille ; ensuite mon cercle amical : Patricia, Cathy et Mélanie. Sans oublier mon cercle professionnel : mes collègues de la CSC Namur-Dinant et notamment Isabelle, Sandrine, Nathalie, Christophe, tous les collègues des différents services et l'équipe des délégués accompagnateurs, entre autres, Jean-Luc et Marcel. Les collègues de la Confédération et particulièrement Nicolas pour son extrême patience et son expertise et ceux de la CNE, Evelyne et Michel. Merci aussi au Bureau Journalier de la CSC Namur-Dinant et la CNE pour le soutien financier et la confiance accordée. Je peux témoigner de l'importance d'avoir des grilles d'analyse et un esprit critique.

Mon parcours est individuel tout en étant collectif, car seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Cette phrase est le symbole de mon parcours au sein de la formation FOPES. Puisque toute une partie de l'apprentissage se fait avec les collègues étudiants du groupe FOPES LLN 2020 ainsi que les étudiants avec qui j'ai partagé des moments de travail collectif en sous-groupe. Pendant les 3 années de cours, merci à Govan, bien entendu qui a fait preuve de beaucoup de patience, d'encouragement et de pédagogie. Merci à ceux et celles avec qui j'ai partagé un quadrimestre : Jessica, Malika, Aurélien, Laurent... Merci aussi aux personnes avec qui j'ai créé des affinités : Maud, Fanny, Tristan et qui par un regard, un sourire, un partage, une discussion, m'ont comprise et soutenue. Merci aux professeurs et intervenants qui nous ont partagé leurs connaissances tout au long de la formation, ainsi qu'aux membres de ma commission mémoire.

Arrive le moment tant redouté, celui de la rédaction du fameux mémoire. J'ai souvent comparé cette étape à celle de gravir l'Everest... en sachant qu'avec ma condition physique, ce n'était pas gagné. Mais là encore, j'ai eu la chance de croiser des personnes exceptionnelles, bienveillantes, soutenantes, très patientes et très pédagogues. Mon promoteur Mr Bernard FUSULIER de l'UCLouvain et Myriam BEN HAMIDA de la CSC (ma marraine professionnelle depuis 20 ans). Sans se connaître, ils m'ont tous deux accompagnée, ils ont

expliqué et décortiqué les étapes pour que je puisse les comprendre, les appréhender et rédiger. Et pour produire, il faut un endroit calme et inspirant, ce que j'ai trouvé dans les locaux de la Fopes. Et là aussi, j'ai reçu des encouragements de la part de l'équipe administrative ; Anne-Françoise BRAY, Anne-Hélène PILON, Géraldine GOFFE, Jennifer COLLEYE et du conseiller à la formation des mémorants Adrien STORMACQ.

Ma réussite est la somme de rencontres avec différentes personnes à différents moments charnières. Ce sont des moments inoubliables de partage de connaissances, de temps (beaucoup de temps), de conseils, de soutien, de bienveillance, d'encouragements, et tellement plus encore. Jamais je n'aurais su ni pu y arriver seule. Pour tout ça, MERCI.

Finalement, le résultat de cette expérience me fait dire que je suis capable. Je me suis donné les moyens de cicatriser un pan de mon passé et de me sentir en sécurité pour le reste de mon futur et cela n'a aucun prix.

En résumé, la FOPES c'est une expérience unique et riche en relations humaines.

Table des matières :

Table des matières

<u>1</u>	<u>Introduction.</u>	9
<u>2</u>	<u>Ce que dit la littérature.</u>	11
2.1	<u>La pluriactivité.</u>	11
2.1.1	<u>La pluriactivité ; un phénomène mondial croissant, multiforme.</u>	12
2.1.2	<u>Déterminants et incidences.</u>	14
2.1.3	<u>Conclusion : analyser et accompagner les intentions et les pratiques de pluriactivités.</u>	18
2.2	<u>L'entrepreneuriat.</u>	23
2.3	<u>La réorientation professionnelle, bifurcation, éléments de définition et d'analyse.</u>	24
2.4	<u>La réorientation professionnelle à l'épreuve de la crise.</u>	26
2.5	<u>Conclusion de la littérature.</u>	27
2.6	<u>Hypothèses.</u>	29
<u>3</u>	<u>Méthodologie et opérationnalisation.</u>	31
3.1	<u>La méthodologie qualitative.</u>	32
3.2	<u>La constitution de l'échantillon.</u>	33
3.3	<u>Le déroulement des entretiens.</u>	34
3.4	<u>Le guide d'entretien - semi directif.</u>	34
3.4.1	<u>« La phase de latence » composée de trois séquences.</u>	35
3.4.2	<u>« Le Suchen » composé de trois séquences.</u>	35
3.4.3	<u>« Le turning point » ou l'évènement marquant.</u>	35
3.4.4	<u>Le bilan.</u>	35
3.5	<u>La méthode d'analyse.</u>	36
3.6	<u>La grille d'analyse.</u>	37
<u>4</u>	<u>Présentation synthétique des entretiens.</u>	39
4.1	<u>Valentin.</u>	39
4.2	<u>Thibault.</u>	40
4.3	<u>Pauline A.</u>	41
4.4	<u>Pierre.</u>	42
4.5	<u>Pauline VD.</u>	43
4.6	<u>Alain.</u>	44
4.7	<u>Joséphine.</u>	46
4.8	<u>Martine.</u>	47
<u>5</u>	<u>Cadre analytique – l'analyse transversale.</u>	49
5.1	<u>Situation générale : Situation familiale, niveau d'études et travail salarié.</u>	49
5.2	<u>Domaine de la pluriactivité et Entrepreneuriat.</u>	50

5.2.1	<u>Domaine de la pluriactivité.</u>	50
5.2.2	<u>Entrepreneuriat : Pourquoi, comment et le sens.</u>	51
5.3	<u>Réorientation professionnelle et Bifurcation.</u>	52
5.3.1	<u>Phase de latence.</u>	53
5.3.2	<u>Le Suchen ou phase de délibération.</u>	57
5.3.3	<u>La bifurcation ou la phase de mise en œuvre.</u>	61
5.3.4	<u>Le réengagement professionnel.</u>	62
5.3.5	<u>Le Turning Point ou L'évènement déclencheur, le point de rupture.</u>	64
5.4	<u>Conclusions et Enseignements</u>	65
6	<u>Synthèse pour aller plus loin.</u>	71
7	<u>Épilogue.</u>	75
8	<u>Bibliographie.</u>	77
8.1	<u>Sources des recherches pour les statistiques :</u>	78

Introduction

Les organisations syndicales, au départ de leurs services aux membres, sont les témoins privilégiés des modifications et changements du monde du travail. Parmi les services, certains sont chargés de traiter les dossiers de litiges entre l'affilié et l'Onem¹. Pendant la période de la pandémie Covid, nous avons été confrontés à une augmentation du nombre de personnes qui ont été en litige avec l'Onem. Celles-ci avaient opté pour une activité indépendante à titre complémentaire. La sévérité des sanctions et les conséquences financières de ces litiges nous ont particulièrement interpellés. Il nous fallait comprendre pourquoi ces personnes avaient fait le choix de commencer une activité indépendante à titre complémentaire pendant une période de chômage. S'agissait-il pour eux, par exemple de compléter la diminution de leurs revenus liée à la perte de leur emploi salarié et de leur nouveau statut de chômeur ? Pourquoi ont-ils choisi de se tourner vers l'entrepreneuriat avec la création d'une activité accessoire complémentaire indépendante ?

Dans la littérature scientifique le sujet est peu abordé. Cependant, un concept théorique, à savoir celui de la « pluriactivité », semble avoir la capacité de répondre en partie à cette interrogation. Selon Raymond Dupuis (2022), la pluriactivité est composée d'une activité principale qui génère le revenu le plus important et d'une activité secondaire. Ensuite, nous avons complété cette recherche par l'approche de « l'entrepreneuriat » (Jorro A, 2022).

Force est de constater qu'il y a une augmentation de la pluriactivité en Belgique (et en Wallonie) sur la période de 2018 à 2022, bien qu'elle ne concerne qu'une faible partie de la population globale². En fait, c'est la catégorie de personnes âgées de 25 à 49 ans qui pratique le plus la pluriactivité. Les données statistiques mettent en évidence que pour les personnes ayant un 2^{ème} emploi, plus de la moitié optent pour le statut d'indépendant à titre complémentaire. Concernant le profil des personnes ayant un deuxième emploi, en 2022, il y a une augmentation de 0.8% pour la catégorie 50 ans et plus. Ce chiffre nous interpelle et serait-il lié à la période post crise sanitaire ? Concernant le statut du deuxième emploi comme indépendant, sur 5 ans, il y a eu une augmentation de 8.2%. Pendant la crise sanitaire, entre 2020 et 2021, il y a une augmentation relativement importante de 6.3% en une année. Cela confirme que la pluriactivité a augmenté en Belgique. Pour la Wallonie, concernant la progression globale du statut d'indépendant sur la période de 2018 à 2020, il y a une augmentation de 15.331 personnes. Quant à la période de 2020 à 2022, il y a une augmentation de 17.443 personnes. Nous pouvons

¹ Office Nationale de l'Emploi

² Voir les différents tableaux dans l'annexe du mémoire.

donc constater que la crise sanitaire liée à la pandémie Covid a exercé une influence sur le nombre de personnes ayant opté pour un statut d'indépendant. Concernant l'activité complémentaire indépendante, sur 5 ans, il y a eu une augmentation de 14.610 personnes, dont 8.334 sur la période de 2020 à 2022.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons voulu comprendre le processus de la construction du choix et les motivations en nous inspirant notamment des travaux de Claire BIDART (2006) sur « la réorientation professionnelle », de ceux de Catherine NEGRONI (2005 et 2009) sur « la bifurcation dans la reconversion professionnelle volontaire », avec un intérêt particulier pour « la réorientation professionnelle à l'épreuve de la crise sanitaire » de D'AGOSTINO et al, (2022).

La littérature souligne qu'un parcours de pluriactivité peut résulter d'une recherche de développement personnel ou d'une contrainte économique. Cependant, au fil du parcours, il peut y avoir une perméabilité entre ces deux rationalités. Pour saisir ce que représente l'engagement dans la pluriactivité, nous avons établi une méthodologie à visée compréhensive où il s'est agi d'interviewer un échantillon composé de 8 personnes qui ont débuté une activité indépendante à titre complémentaire alors qu'elles étaient dans une période de perception d'allocations de chômage.

Ce mémoire est structuré en plusieurs chapitres. Après cette introduction, dans le chapitre suivant, nous opérerons une revue de la littérature afin de bien circonscrire la problématique et de définir les concepts mobilisés. Ensuite, nous exposerons notre méthodologie et son opérationnalisation. Ayant opté pour la méthode des portraits, nous présenterons le profil de chacune des personnes interviewées selon une approche verticale, c'est-à-dire entretien par entretien. Cette démarche nous permettra ensuite d'opérer une analyse horizontale (transversale) des entretiens en vue de dégager les convergences, les divergences entre les différents parcours de la pluriactivité.

En conclusion, nous proposerons tout d'abord une synthèse des enseignements recueillis lors de l'analyse des résultats puis quelques pistes pour « aller plus loin ». Nous terminerons avec un retour réflexif personnel sur le processus d'élaboration de ce travail de recherche - mémoire.

Ce que dit la littérature

La pluriactivité n'est pas une nouvelle manière de travailler, cela existe depuis très longtemps (Boudy, 2013). Depuis très longtemps, il existe un cumul de travail et d'emploi qui est initialement le reflet des conditions économiques et techniques de l'époque dans laquelle cette pluriactivité existe. La pluriactivité ce sont très souvent des trajectoires qui s'entremêlent sur les plans personnel et professionnel. Cela peut être aussi une dynamique et une manière de s'insérer dans la société économique et sociale de la période dans laquelle on vit. C'est aussi une évolution idéologique et adaptative face aux évolutions socio-économiques. Dans la pluriactivité, cela peut-être un cumul d'activité de type salariée, mais nous avons le désir d'explorer la partie entrepreneuriale.

La bifurcation n'est pas un carrefour biographique. La bifurcation est d'ordre non prévisible alors que le carrefour biographique fait partie intégrante de l'évolution d'une vie. Lorsqu'une personne est confrontée à une période de réorientation ou de reconversion professionnelle volontaire, la temporalité dans laquelle se passe la bifurcation est propre au sens que la personne va donner en lien avec sa propre biographie. Mais qu'en est-il de cette période de transition pendant la période de la crise sanitaire ?

La pluriactivité

Pour construire la réflexion sur la pluriactivité, nous nous basons principalement sur le texte « De l'activité spécialisée à la pluriactivité, nouveaux enjeux et conduites de socialisation professionnelle » de Raymond DUPUIS (2022). Dans le passage qui suit, toutes les références à des auteurs tierces sont citées dans l'ouvrage de Raymond DUPUIS précité.

La pluriactivité est une nouvelle forme de rapport au travail et à l'emploi. C'est d'ailleurs pour cela que les législations nationales et internationales ou cadres sociojuridiques ont évolué. C'est d'abord un nouveau mode d'exercice individuel. Ensuite, c'est une gestion institutionnelle et technologique qui a intégré cette dimension de pluriactivité. Cela concerne tous les secteurs, tant ceux de la production que des services. La littérature scientifique de plusieurs disciplines s'intéresse au phénomène. Dès lors, il est important de croiser les approches pour obtenir une vision complémentaire tant sur la croissance du phénomène que sur le processus afin d'arriver sur à notion commune. Ce chapitre se base sur des travaux scientifiques et des descriptions de situations. Il rappelle des définitions couramment admises. Il y sera décrit les situations

professionnelles de pluriactivité, l'importance du phénomène ainsi que le processus qui les sous-tend, autrement dit les étapes du processus de la pluriactivité. Il participe au débat sur la socialisation professionnelle actuelle, au travers de trois dimensions : le rapport aux qualifications professionnelles ; la transformation des conditions de travail et du marché du travail et la conduite des réorientations professionnelles contraintes ou volontaires. Finalement, le but recherché est de contribuer à cerner les enjeux et la réalité par une approche de psychologie sociale du travail et des organisations pour enrichir les questions d'accompagnement des parcours professionnels.

La pluriactivité ; un phénomène mondial croissant, multiforme

Les premières difficultés portent sur la dénomination même des phénomènes observés. En France, la dénomination est regroupée sous les vocables de pluriactivité, de multi-activité ou de poly-activité ; par opposition ou associations aux termes de mono-activité, de non-salariat ou encore de la catégorie des activités dites atypiques. Quant à la littérature internationale, elle propose un grand nombre de dénominations et qualificatifs associés similaires. Toutefois, il peut y avoir une divergence dans leurs conceptions idéologiques ou dans leurs visées applicatives. En résumé, tout le monde ne dit pas la même chose : il n'y a pas tout à fait la même définition et/ou utilisation du concept. Néanmoins, malgré les controverses sémantiques encore nombreuses, l'auteur nous donne une définition partagée et reconnue parmi des organismes officiels en charge de l'analyse de l'évolution du travail, de l'emploi et des droits des travailleurs en France et en Europe. Pour la France (Insee-Dares, 2020) ; « *Les pluriactifs sont des personnes qui exercent plusieurs emplois au cours d'une même période, soit parce qu'exclusivement salariées, elles ont plusieurs employeurs, soit parce qu'elles sont à la fois non salariées et salariées. L'emploi principal d'un pluriactif est celui qui lui procure la plus forte rémunération dans l'année, les autres emplois étant secondaires.* » Pour l'Europe (EN3S, Recherche-Action, 2019) ; « *Au sens des règlements européens de coordination, la pluriactivité correspond à l'exercice simultané, ou en alternance, d'activité(s) salariée(s) ou non salariée(s), sur le territoire de deux ou plusieurs états membres de l'UE-EEE-Suisse* ».

Un peu d'histoire : en France à travers les âges il existe des formes très anciennes de pluriactivités dans de multiples secteurs socio-économiques. Notamment dans le monde des arts vivants et littéraire ainsi que dans le secteur de l'agriculture. Plusieurs auteurs ont souligné la contrainte économique comme étant la base des multiples formes de la pluriactivité. Pour le secteur de l'agriculture, c'est en lien avec le caractère saisonnier et pour le secteur artistique, le

lien est au niveau de l'irrégularité et des types de prestations. Cependant, il faut constater une évolution sur les motivations de la pluriactivité dans ces deux secteurs socio-économiques. Reprenons cette évolution par secteur.

Commençons pour les agriculteurs. Au-delà de la dimension saisonnière, il faut prendre en compte au sein de l'Europe des politiques de gestion de la crise agricole, avec pour exemple la Grèce qui a développé des entreprises agricoles alternatives dès les années 1990-2000 à cause de la mutation économique difficile. La politique a soutenu un modèle et des structures économiques incitant à la diversification de leurs ressources et leurs services. Dans le Nord-Pas-de-Calais, aux contraintes économiques se sont ajoutés des enjeux culturels, de développement personnel, de sauvegarde du patrimoine agricole, du renforcement du partage d'une passion avec le désir d'ouverture sur l'unité agricole et d'une ouverture des consciences. Au Québec, les travaux de GERVAIS et al (2009) mettent en évidence la typologie des formes de pluriactivité agricole par la compréhension de son ampleur en considérant les personnes qui composent l'unité de production et l'interdépendance des besoins et des objectifs. Cette typologie détaillée permet de percevoir la diversité des motifs donnés pour expliquer les stratégies de la pluriactivité. À la fois une recherche économique, une ressource financière pour effectuer la gestion des transitions nécessaires qu'elles soient au niveau de l'installation en quête de nouvelles connaissances et technologies ou de sortie pour la retraite. Aux États-Unis, GOODWIN et MISHRA (2004) décrivent la structure fondamentalement pluriactive de l'économie agricole. Ils montrent que les revenus moyens des foyers pluriactifs sont supérieurs à la moyenne des revenus des foyers non agricoles. Dans les années 2000, il y a 45% des exploitants agricoles qui ont travaillé 100 jours en dehors de la ferme et que 30% d'entre eux avaient un emploi temps plein.

Concernant le secteur des métiers d'expression artistique, l'auteur CINGOLANI (2019) insiste sur les motivations liées à l'autonomie, tant sur le plan sociojuridique que sur le sens dans la phase de créativité. Car il y a une perpétuelle ambivalence entre une reconnaissance sociale formelle du travail et les conditions singulières des aspirations liés à la multiplicité de la créativité.

Depuis la fin du 20^{ème} siècle, les pratiques de pluriactivités se propagent vers d'autres secteurs socio-économiques et d'autres catégories de travailleurs. Cela peut s'expliquer entre autres en Europe par la « libre circulation des travailleurs » avec un accroissement de travailleurs détenteurs de contrats de travail différents dans plusieurs pays différents. En France, en 2017

l'Insee recense une hausse importante de la pluriactivité sur le seul territoire métropolitain³ avec des statuts sociojuridiques variés. 77% des pluriactifs ont des emplois salariés chez plusieurs employeurs différents. Alors que 23% de ces pluriactifs sont à la fois salariés et non-salariés avec un taux d'activité secondaire différents selon le cas. À savoir ; 4.2% ont un statut non-salarié dominant et complémentaire en salarié pour 1.5% qui ont un statut salarié dominant et complémentaire en non-salarié. (Insee-Dares, 2020). En Amérique du Nord, des situations similaires du monde agricole sont désormais présentes dans l'économie digitale au sein des activités professionnelles des grandes métropoles urbaines. Aux États-Unis, SLITER et BOYD (2014) disent qu'en 2013 le nombre connu est de 6.700.000 personnes qui occupaient plusieurs emplois, que cela allait encore augmenter au vu de la politique des employeurs de rester en-dessous de 50 travailleurs permanents. En effet, passé ce nombre, les employeurs ont l'obligation d'augmenter la couverture de santé de leurs employés. En Australie, BAMBERRY et CAMPBELL (2012) estiment que 6% des travailleurs sont concernés par la pluriactivité. Ces auteurs précisent qu'au-delà de la dominance de la dimension économique un seul salaire ne suffiront plus à vivre, la pluriactivité répond à des stratégies de négociations dans le but d'améliorer les conditions de travail, voire de renforcer les expériences. Car les personnes sont dans une quête de recherche d'une plus grande satisfaction ou encore de trouver un équilibre dans les relations de travail et hors travail. À travers le monde d'autres analyses renforcent la problématique de la pluriactivité. Au Moyen-Orient, BAYATI et al (2020) décrivent la pluriactivité comme étant une contrainte particulièrement pour les médecins généralistes iraniens. Pour le continent africain, AMDE et al (2018) indiquent que le phénomène présent au Moyen-Orient se retrouve au Rwanda, en Éthiopie ou encore au Mozambique, particulièrement pour les étudiants et futurs professionnels dans les soins de santé. L'auteur CODELFY (2017) constate que les formes actuelles de pluriactivité sont en fait une réactivation de pratiques ancestrales.

Déterminants et incidences

Raymond DUPUIS (2023) reprend les arguments d'analyse des sciences humaines et sociales, du travail, de la formation et de l'emploi. Ceci pour obtenir une base lui permettant de discuter sur les conduites de la pluriactivité. Est-ce une conséquence structurelle des changements socio-

³ Territoire de la France métropolitaine cela comprend les 96 départements d'Europe.

économiques et managériaux et /ou une réponse subjective des travailleurs aux différentes évolutions de leurs milieux ?

Nouveaux liens perçus et établis entre formation, orientation, professionnalisation, emplois et carrières

MARNOT (2012) rappelle que la mondialisation et la globalisation actuelle sont le résultat direct des principes et des formes des échanges socio-économiques voulus et organisés par les puissances occidentales du 19^{ème} siècle. Si les échanges socio-économiques mondiaux restent déséquilibrés cela est en lien avec de nouveaux principes, de nouveaux objets et des modalités d'influence multiculturels qui affectent l'ensemble des populations du monde et notamment sur les nouveaux rapports au travail. Parmi les mutations contemporaines cruciales, il y en a 3 qui sont mises en évidence par les différentes analyses des sciences sociales. Ces mutations sont l'urgence écologique, le primat de l'information numérique et la priorité accordée à la rentabilité financière. Pour comprendre les effets de ces évolutions sur les conduites de socialisation professionnelle des travailleurs et en particulier les liens avec la pluriactivité, certains auteurs ont réinterrogé l'histoire, les intérêts, les limites de la spécialisation technique et des métiers depuis le début de l'ère industrielle moderne au regard de la notion de carrière. Pour ROSTAING (2012), « la notion de carrière renvoie dans le langage courant à l'idée de la carrière professionnelle, dans le sens des successions des postes occupés, et souvent à l'idée de l'ascension sociale, ou autrement dit 'faire carrière' ». LAGABRIELLE (2016) précise que « dans le domaine du travail, 'carrière' prend le sens d'une voie à parcourir et, par extension, réfère au cours de la vie pendant lequel est exercée une profession ». Quant à JEANNOT (2005), la « gestion des carrières », amène des nouveaux objectifs et mode de management. En même temps, LAINE (2005) précise qu'il n'y a plus de correspondance directe et donc un affaiblissement entre la formation et les métiers. Il avance aussi le fait que les multiples conditions d'embauche en lien avec les organisations du travail ainsi que « le cheminement personnel » augmentent les difficultés d'adéquation. Toutefois, à quel niveau se poser la question du rapport entre la formation et l'emploi ? Est-ce au niveau du marché du travail ou au niveau de l'individu ou au niveau des institutions de formation ou encore tout au long du parcours professionnel ? Des sociologues et des économistes du travail et de l'emploi ont relevé des données objectives récurrentes et des sentiments entre le contenu et les niveaux de formation professionnelle. D'une part, il y a une correspondance entre spécialité et activité effective ; la stabilité de l'emploi et la perception équitable de la rémunération. D'autre part, d'autres analyses émettent une réserve car pour eux il y a toujours le rôle persistant des « habitus

de classe » qui peuvent être des freins à l'intégration professionnelle. Le compromis fordiste, c'est-à-dire le partage des gains liés à l'effort de production, entre l'employeur et les travailleurs n'est plus suffisamment garanti contre les situations de précarisation et de chômage. Ces différentes transformations du travail donnent l'émergence de nouvelles attentes et recommandations dans la professionnalisation des travailleurs. Il existe des arguments contradictoires car il faut aussi prendre en compte l'évolution des connaissances et des pratiques professionnelles qui vont tellement vite que la formation qualifiante ne sait pas suivre le rythme des évolutions théoriques et pratiques. Dès lors cela appelle un renouvellement des conceptions éducatives et formatives professionnelles.

En conclusion, BOUDY (2013) dans son livre « Histoire de la pluriactivité », soutient que de tout temps, les cumuls d'emplois peuvent être envisagés comme une simple expression « *d'un mode d'intégration des individus dans l'univers qui les entoure et comme un vecteur d'adaptation à l'évolution de leur environnement. Ils sont les produits des confrontations successives, de génération en génération, entre les besoins, les désirs ou les aspirations des hommes et l'environnement dans lequel ils se situent.* » Les conduites des pluriactifs contemporains peuvent aussi être des modes d'adaptations aux environnements de travail qui d'une part se sont affaiblis ou encore par la déconstruction progressive de la sécurité d'emploi ; mais d'autre part à l'incitation forte à l'auto-entrepreneuriat présenté comme épanouissant, rémunérateur et libre de toute contrainte managériale.

Des conduites de socialisation professionnelle contraintes ou choisies : motifs et effets psychosociaux

Un constat relie les observations et analyses sur la pluriactivité, la diversité de ses formes, le caractère ambivalent des motifs et des effets qui sont rapportés par les travailleurs. Dans la multiplicité d'emploi, outre le complément de revenus parfois important, cela permet aussi de tester des rôles professionnels et statuts sociaux originaux et ainsi pourvoir affirmer une identité personnelle et professionnelle différente et innovante, parfois inattendue. Il existe trois dimensions associées de manière récurrente à la pluriactivité soit comme source, soit comme effets : les contraintes socio-économiques, les incidences sanitaires ou les dimensions expressive, identitaire.

Concernant les contraintes socio-économiques, aux États-Unis, KALLEBERG et al (2000) disent que la pluriactivité est le résultat d'un marché du travail sans protection sociale, avec des bas salaires qui contraignent beaucoup de travailleurs à cumuler plusieurs emplois. Pour la France, après le choc pétrolier de 1979, il y a eu une augmentation de la pluriactivité pour les secteurs

connus tels que l'agriculture et les arts vivants ; comme étant une adaptation aux nouvelles contraintes économiques. Toutefois entre 1991 et 2011, au-delà des secteurs traditionnels de cumul d'emplois, il y a une sorte de mutations dans les formes d'entrée en activité professionnelle. Ainsi, plusieurs analystes expliquent la pluriactivité comme étant une contrainte de survie, elle est principalement subie. NEGRONI et MAZADE (2019) prétendent que c'est « l'expression d'une précarité croissante de l'emploi, consubstantielle aux logiques et au management du libéralisme capitaliste ». Pour d'autres auteurs comme FLICHY (2017), la pluriactivité est aussi à comprendre comme étant l'expression d'un changement des représentations des fonctions économiques et sociales de l'activité du travail. Pour DEMAZIERE et ZUNE (2018), comme une prise de distance et une tentative de sortie de la forme contractuelle du salariat ou encore pour FONROUGE (2018) comme étant une façon de rechercher un nouveau contrat social. En résumé, c'est une conduite combinant diverses raisons.

Concernant les incidences sanitaires du cumul d'activités, aux États-Unis, MARRUCCI – WELLMAN et al (2014) ont comparé les monoactifs et les pluriactifs. Étant donné l'allongement du temps de travail, du manque de repos et de loisirs, ils ont constaté que les pluriactifs étaient plus exposés aux maladies professionnelles ainsi que dans leur vie privée. En France, par une approche ergonomique et médicale, de WAIBEL et CAETENO (2019) confirme la vulnérabilité des travailleurs précaires auxquels sont assimilés les pluriactifs avec un risque plus important de dépression pour les travailleuses. Toutes les analyses et études françaises, finlandaises, américaines et autres, vont dans le même sens et invitent à effectuer des analyses plus précises et différenciées sur les effets physiologiques, psychologiques et sanitaires du cumul des emplois qui sont très différents selon les catégories professionnelles, les conditions de travail, les conditions sociales et l'environnement sociojuridique ; tout en distinguant les pluriactifs volontaires des pluriactifs involontaires ou contraints. Toutefois, plus récemment en Hollande, BOUWHAUIS et al (2019), nuancent certains constats des études internationales qui soulignent les effets délétères sur la santé des travailleurs pluriactifs mais avancent que la différence avec les monoactifs n'est plus aussi significative.

Concernant le rapport au travail et aux enjeux identitaires, pour le secteur des Arts vivants et de la culture, la pluriactivité est le plus souvent considérée comme étant une contrepartie aux idéaux de liberté et inhérente à la créativité et au mode de grande mobilité qui est construit dans cette identité professionnelle. Toutefois, les caractéristiques d'indépendance associées aux milieux des Arts vivants se retrouvent de plus en plus dans d'autres champs professionnels en transition. Des professions où se multiplient les activités à la fois salariées et en auto-

entrepreneuriat. C'est une évolution des conceptions du temps qui font que la frontière entre métier, passion, vie personnelle et sociale diminue et n'est plus aussi marquée (MARSAULT et al, 2016). Mais pour d'autres travailleurs, la pluriactivité est davantage une réalisation d'une image valorisée de soi, une quête d'authenticité personnelle, une plus grande satisfaction de son travail ou encore une meilleure émancipation sociale. En Asie du Sud-Est, les sociologues abordent la question de la pluriactivité en termes de changement sociétaux qui dépassent la contrainte pécuniaire même si cela reste un déterminant important. Dans les quatre pays en forte croissance techno-économique, le modèle « une carrière et un mariage » est remis en question de la part de femmes hautement diplômées et pour lesquelles la cumul d'emploi est une condition efficiente d'émancipation socioculturelle et de tester à l'épreuve d'autres relations interpersonnelles. En Grande-Bretagne, les travailleurs indépendants se différencient par un fort besoin d'auto-contrôle et ayant besoin de stimulation dans leur existence. L'un des effets attendus de la pluriactivité, c'est le renforcement des champs et des niveaux de compétences et de qualifications. En France, POULIAKAS (2017) dit que la pluriactivité n'est pas uniquement le fait de travailleurs précaires, mais elle conduit aussi des travailleurs très qualifiés à expérimenter des compétences complémentaires et supplémentaires. En Australie, ce style de vie est recherché par des travailleurs en quête de la plus grande autonomie financière possible.

Conclusion : analyser et accompagner les intentions et les pratiques de pluriactivités

Le développement de la pluriactivité apporte de nouvelles réflexions et impose des décisions sur les conditions sociopolitiques, sociojuridiques, pédagogiques et sanitaires.

Les enjeux de la formation initiale, de la formation et de la socialisation professionnelle

Bernard CHARLOT (2020) et FRODEMAN (2019) affirment qu'il est nécessaire d'interroger la structure et l'évolution par rapport aux nouveaux enjeux professionnels. Ils argumentent qu'il y a un intérêt d'une décentralisation disciplinaire car les connaissances des spécialistes et « experts » des secteurs d'activité ne sont plus judicieux. ARNSPERGER (2016) soutient une revalorisation de l'interdisciplinarité tant dans la pratique des recherches que dans les modèles de formation de base et professionnelle. Il faut diminuer voire cesser les spécialisations. Avec une analyse des logiques socio-économique, LEBIGRE et al (2013) portent un constat sur le rythme et l'évolution technologique. L'ensemble des travailleurs, dont les pluriactifs, est confronté à la question de la pertinence et de la pérennisation de leurs acquis professionnels,

idéologique et technique. Les institutions de formations doivent apporter des nouveaux contenus afin de soutenir les travailleurs dans leurs parcours professionnel mobile tant dans leurs statuts que dans les changements de secteur. KOTTWIS et al (2017) soulignent l'importance des formations fines sur l'évolution de l'environnement socio-économique afin de maintenir un sentiment de compréhension et de maîtrise sur les activités professionnelles. DEMAZIERE et MARCHAL (2018) s'attardent sur la compréhension des diverses causes de la déqualification des travailleurs pouvant être source de précarisation. Toutefois, des pluriactifs très qualifiés peuvent connaître des phases de précarisation. Pour soutenir un accompagnement des travailleurs dans leurs projets de transition, orientation et/ou réorientation ; il est nécessaire d'avoir un accompagnement formatif qui permet d'analyser les opportunités, d'acquérir de nouvelles connaissances et de savoir-faire, en phase avec les évolutions et mutations des métiers.

Promesses de nouvelles identités professionnelles « extraordinaires » : vigilances théoriques et pratiques

Les rapports de l'homme à la technique influencent les rapports entre humains. Cela donne de nouveaux modèles de gestion politique, du travail et de l'emploi et cela transforme les représentations professionnelles « du soi » de certains travailleurs. PETITAT (2017) et CHARLOT (2020) s'interrogent sur la révolution numérique et les conséquences des intelligences artificielles. Quant à MARZO (2019), il souligne que les discours de valorisation de l'intelligence artificielle annulent les singularités et les identités de l'intelligence humaine afin d'homogénéiser les imaginaires sociaux. LAZARO (2018) alerte que tous les discours renforcent l'idéologie et que sans la rationalité numérique, l'intelligence humaine n'est plus suffisante. Plusieurs auteurs suggèrent étonnamment que les discours et les technologies numériques renforcent la pluriactivité innovante et que c'est à resituer dans une dynamique socioculturelle mondiale profonde. VAUJANY (2017) se pose la question des conséquences de la pluriactivité sur les principes et le type de management du post-fordisme. Comment exploiter l'énergie libre des travailleurs, créer une nouvelle logique de développement intra et extra professionnelle ? etc. VERNEAU (2018) attire l'attention sur le terme « slasheur », dérivé du terme informatique « slash » qui a la fonction de séparer les choses. La dénomination de « slasheur » est utilisée pour qualifier les différentes formes de cumul d'emploi. C'est sous-entendre une sorte de rupture, une manière de passer d'un métier à l'autre ou d'un mode de vie professionnelle à d'autres. Les récits d'expériences privées reconnues et les discours propagateurs encouragent à s'émanciper le plus possible des contraintes de travail et notamment

du salariat. En France, BARBE (2017), précise qu'il y a une conception volontariste, choisie et affirmée de la pluriactivité. Ce sont des personnes en quête d'une réalisation professionnelle sans aucune contrainte et limite, ayant une confiance en soi illimitée et dont l'incertitude du futur donne des opportunités et stimule une prise de risque permanent. Ce sont des personnes qui s'oppose à toutes formes de dépendances et contraintes sociales. Dès lors, il se dessine deux conceptions. La première est élitiste, à savoir que les pluriactifs fondent leur succès sur les mobilités infinies, de l'idéologie des 'gagnants' ainsi que de l'explosion peu contrôlable des nouvelles technologies. La deuxième conception est péjorative, à savoir que les pluriactifs sont des dépendants précaires. Toutefois, les différentes études internationales relativisent ces deux conceptions et soulignent les conditions juridiques et psychosociales indispensables pour soutenir l'engagement dans la pluriactivité.

La pluriactivité comme ressource de politique de développement socio-économique

Actuellement, concernant la pluriactivité, il existe une approche traditionnelle et une réflexion en évolution sur cette pratique. Ces nouvelles conceptions prennent en compte les différentes forme de groupement ; individuels, institutionnels, etc. Ces approches prennent en compte l'interdépendance des savoirs-faires, des moyens techniques, des connaissances, de l'interdisciplinarité qui sont nécessaires voire indispensables à la concrétisation des projets sur du moyen et long terme. Ces différentes approches ne sont pas simplement des approches de développement ou de succès économique, mais aussi souvent fondées sur des aspirations nouvelles d'entreprises ou de partage entre personnes complémentaires qui sont en quête de nouvelles identités, de solidarité, de citoyenneté différentes mais en recherche d'une autre satisfaction. Dès lors, la pluriactivité est évoquée comme étant une ressource possible pour un développement socio-économique s'inscrivant dans des interactions interdisciplinaires équilibrées. Face à l'évolution de la pluriactivité, sur le plan sociojuridique tant national qu'international ; il existe toute une réflexion sur une réponse plus adaptée, appropriée dans le droit du travail sur le cumul d'emplois, puisque cela implique de nouvelles pratiques de travail et d'emplois dans divers secteurs des services et de la production. Selon plusieurs analystes, un encadrement juridique amélioré combiné à une formation multidisciplinaire pourrait être une dynamisation de l'emploi des jeunes en recherche d'une activité plus locale.

Acquis, voies et conditions de recherche : enjeux épistémologiques et éthiques

Il y a différents travaux de recherche concernant la pluriactivité. Ils se complètent et se différencient sur les divers plans théoriques, par l'analyse des expériences de travail et de vie,

mais aussi sur le plan institutionnel et organisationnel. Tous soutiennent que la pluriactivité s'articule autour de catégories telles que :

- Les spécificités structurelles et/ou saisonnières, liés à certains domaines professionnels comme l'agriculture ou les Arts vivants.
- Des stratégies d'insertion professionnelle adaptatives pour des travailleurs plus ou moins diplômés qui doivent faire face aux évolutions sociotechniques du marché du travail.
- Les nouvelles figures de la précarité en lien avec les contraintes du monde du travail.
- Les indicateurs de mutations sociétales des activités professionnelles et de tous les autres acteurs dans une recherche d'équilibre.
- Les conduites de réorientation professionnelle, tant contrainte que désirée, par des personnes en recherche de renouvellement de sens ou d'identité professionnelle.
- Les démarches volontaristes et adeptes de l'autoréalisation de soi ; fondées sur les pseudo nouvelles vies libérées de toutes contraintes.

Toutefois, au sein des sciences sociales, il convient de se poser des questions d'ordre de la psychologie du travail et des organisations. En voici quelques-unes :

- La pratique de la pluriactivité relève-t-elle des nouvelles formes de rapport sociaux entre humains, à l'emploi, à un nouveau désir de citoyenneté ?
- Est-ce un nouveau type d'emploi dit atypique et/ou précaire ?
- Quelles sont les incidences sur l'identification professionnelle, sur la santé physique et psychique, etc. ?
- Est-ce l'ouverture sur de nouveaux parcours professionnels et de socialisation du travailleur ?

Le contexte de mutations culturelles qui est sous-entendu dans les pratiques de cumul d'emploi amène certains chercheurs à mieux comprendre la complexité et la singularité de ce phénomène. Toutefois, ils convergent afin que l'interdépendance micro et macro-processus soit davantage pris en considération. Il faut revoir les approches transversales du phénomène car il faut rester prudent par rapport à des approches mono-disciplinaire. Par ailleurs, certains chercheurs soulignent que l'effort de confrontation interdisciplinaire s'avère d'autant plus urgent pour décrire et comprendre ce qu'il se passe dans le monde du travail actuel et de la pratique de la pluriactivité.

Des questionnements plus larges pour des problématisations plus ouvertes

Probablement que les conduites actuelles de pluriactivités signalent des choix complexes sur l'identification et l'orientation professionnelles face aux incertitudes du marché du travail. La transition psychosociale majeure est caractérisée par les ruptures et la quête d'une nouvelle stabilité. Très souvent, il y a un caractère paradoxal dans la pratique du cumul d'activités, car cette superposition peut être liée avec des attentes conflictuelles du travail, mais aussi par les évolutions du sens donné au travail, etc. C'est pour cela qu'une approche psychosociale et organisationnelle peut permettre une distinction entre les différentes catégories de travailleurs qui s'engagent dans la pluriactivité afin de percevoir les différents modèles de vie qui sont peut-être de forme identique mais qui sont dans les faits en réalité différent. Cela peut permettre aussi d'obtenir une analyse plus fine du profil des travailleurs, des contextes institutionnels, des significations culturelles et de la pratique qui peut-être désirée et/ou contrainte. Différents parcours et intérêts peuvent être identifiés : le besoin d'une mobilité stimulante, le désir d'une créativité individuelle, une recherche d'un autre type de reconnaissance, une affirmation d'une autre indépendance, etc. Il faut effectuer un travail d'affinement sur la construction et des choix variables qui ont amené à la pluriactivité. Car certains professionnels pluriactifs ne renvoient pas forcément des situations de précarités. Ils témoignent à divers degrés, d'une satisfaction car ils ont un mode d'expression variable, des aspirations différentes, de plus larges ressources matérielles et une notoriété sociale différente. Ils s'appuient sur des savoirs-faires effectifs acquis au cours de leur parcours professionnel souvent riche en opportunités et par des rencontres interpersonnelles stimulantes qui continuent tout au long de leur parcours de pluriactif. Les recherches serviront aussi à restreindre les illusions et permettront d'actualiser et d'élargir les enjeux sur les travailleurs en se posant la question des conséquences de la crise sanitaire sur les principes et les acteurs de ce nouveau type d'organisation. Tout le monde est confronté à l'évolution des représentations des rôles et fonctions des corps professionnels et des marchés du travail.

Raymond DUPUIS (2023) résume les conduites pluriactives comme étant disparates dans les domaines et forme d'exercices ; dans les effets bénéfiques ou délétères sur les différents plans économique, psychologique et sanitaire. Que cela s'appuie aussi sur les déterminants socio-économiques. Le développement ne relève pas seulement d'un choix personnel contraint, cela dépend aussi de logiques collectives, locales. Cela fait partie d'une évolution et mutation sur le plan économique, technologique, des attentes sociétales croissantes dans la recherche d'autonomie et d'autocontrôle des individus. Une évolution sociojuridique relative aux droits

et devoirs des organisations et des travailleurs est nécessaire afin de permettre une anticipation, une information et une régulation vis-à-vis des enjeux de la mondialisation – relocalisation.

L'entrepreneuriat

Nous introduisons ce concept car il sera mis en lien avec la vision élitiste de la pluriactivité, étant donné que c'est considéré comme un état d'esprit et qu'il y a une évolution dans l'interprétation. De plus, au sein de la pluriactivité, nous nous intéressons aux personnes qui sont dans la création d'une activité indépendante à titre complémentaire.

L'entrepreneuriat est considéré comme un état d'esprit (esprit d'entreprise ou esprit d'entreprendre ; FRETIGNE, 2017) ou une forme d'organisation des activités. Ce n'est pas un concept récent mais il y a une évolution au vu des transformations sociétales actuelles. L'entrepreneuriat est généralement considéré « comme facteur clé de progrès dans nos sociétés contemporaines » (NZILLA et FAYOLLE, 2013). L'activité entrepreneuriale, dans le sens de la création d'une entreprise, a connu un rebond depuis la crise financière de 2008 (OCDE, 2017) et cette tendance est confirmée depuis la crise sanitaire de la Covid-19. CANTILLON (1755) définit l'entrepreneur par sa capacité à acheter les « moyens nécessaires à l'activité » à un prix connu et à revendre les biens et services « à un prix incertain ». Les différentes définitions et les différents paradigmes ne font pas consensus sur la définition ; cependant, ils ont en commun l'autonomie de l'acteur, le rapport au risque et à l'innovation. L'idée d'entreprendre est très souvent associée à d'autres notions telles que l'initiative, la créativité, l'innovation, l'autonomie, la prise de risque, etc. La dynamique entrepreneuriale s'approche d'une forme d'emploi ou d'un rapport au travail ou encore à un état d'esprit. Mais être entreprenant ne veut pas forcément dire qu'il faut concrétiser cela par la création d'une entreprise ou de richesses. Cela peut -être aussi la création d'une autre manière de fonctionner, une autre approche des valeurs, etc. L'entrepreneuriat qualifie le plus souvent les structures, des acteurs et des activités qui relèvent du travail indépendant dans les PME (Petites et Moyennes Entreprises) ou encore pour les TPE (Toutes Petites Entreprises).

Les activités entrepreneuriales renvoient souvent à un ensemble d'initiatives emblématiques de certaines évolutions et tendances majeures de notre société qui est de plus en plus flexible, risquée et marquée par une certaine incertitude et aussi par une accélération du temps. La professionnalisation de l'entrepreneuriat influence fortement le rapport au travail et à l'emploi, cela reflète bien le paroxysme de la flexibilité et de la logique d'adaptation qui est le maître

mot de la société et du management moderne. Il y a une sorte d'injonction à l'autonomie. La diversité d'entrepreneur est difficilement compatible avec l'approche par référentialisations qui permet d'identifier les connaissances et compétences communes par métier.

L'entrepreneuriat est proposé, suggéré comme une alternative à d'autres formes d'emploi et de rapport au travail et particulièrement face au salariat. L'entreprenariat est considéré comme étant une compétence clé transversale qui figure parmi les compétences de base du référentiel européen. Il existe un débat autour de la complexité des enjeux et de la portée politique des activités et des dispositifs mis en place pour favoriser l'entrepreneuriat. Car cela incite un déplacement de points de vue sur les compétences à acquérir, sur l'activité, sur la personnalité et sur la relation entre la formation, l'emploi.

La réorientation professionnelle, bifurcation, éléments de définition et d'analyse

L'autrice Claire BIDART (2006) nous parle de la différence qu'elle établit entre une bifurcation et un carrefour biographique. Pour elle, le carrefour biographique est prévisible, comme le choix à poser à la fin des études secondaires ou encore le moment de quitter la maison familiale pour s'installer seul ou en couple. Ce sont des moments importants qui font partie d'une vie. Alors qu'une bifurcation, selon l'autrice, c'est un événement ou un concours de circonstances autour d'événements ou encore d'éléments contingents qui, en s'additionnant les uns aux autres donnent un sens à la personne suivant sa propre biographie et qui lui permettra de faire un choix qui n'était pas forcément prévu. Claire BIDART ne parle pas uniquement de bifurcation professionnelle.

L'autrice Catherine NEGRONI (2005) nous dit que « le sens de l'évènement n'est interprétable qu'à l'intérieur d'une biographie particulière, elle-même inscrite dans un plan de sens à géométrie variable et défini les conditions objectives de contexte où les événements surviennent et déclenchent la réinterprétation du sens, imprimant une direction au devenir de la trajectoire ».

Les bifurcations perturbent une cohérence initiale puisque c'est une période instable, mouvante, éphémère et très souvent imprévisible. Les bifurcations engagent l'acteur très différemment selon que cette bifurcation apparait comme étant un projet, un moment de crise et/ou de choix ou comme étant vécue comme un élément extérieur à subir. Ces différentes formes de causalités

sont souvent entremêlées car le système de causalité et d'enchaînement qui aboutit à une bifurcation n'est généralement pas unique. Une bifurcation contamine une ou plusieurs échelles dans une ou plusieurs directions possibles. Une dimension verticale, c'est-à-dire vers une implication de plusieurs acteurs ; une dimension temporelle par la création d'une irréversibilité ou encore une dimension horizontale par le passage dans des contextes d'actions différents.

Au sein d'une bifurcation, il faut s'entendre sur la notion d'événement marquant, aussi appelé « Turning point ». L'événement se passe sous plusieurs formes possibles qui vont intervenir dans les bifurcations de trajectoires. Un événement n'a pas le même statut mais ce qui importe, c'est le sens qui est donné à cet événement. L'autrice définit l'événement marquant : « L'événement marquant, quel qu'il soit, vient frapper une trajectoire, il entre en collision avec la biographie de l'individu à un moment donné de manière inévitable. Y imprimant une marque, il est une donnée implacable que l'individu doit assimiler » (NEGRONI, 2005) . Toutefois, suivant M. Leclercq-Olive, il faut établir une distinction entre un « événement catastrophe » et un événement désigné comme étant « le tournant de l'existence ». L'événement joue un rôle décisif dans la structuration du temps, car l'événement marquant sera relaté de manière diffus dans la nouvelle biographie que l'acteur racontera post événement. L'événement marquant ou « Turning point » sera défini par l'acteur comme étant LE moment de réorientation dans son parcours de vie. C'est souvent perçu comme étant des marqueurs, ces événements interviennent comme des éléments correcteurs du parcours de vie. Il faut aussi distinguer au sein de l'événement déclencheur les deux faces, l'une objective et l'autre subjective. Toutefois, ce sont les deux faces qui sont avancées simultanément pour expliquer les raisons d'une prise de décision dans une temporalité précise qui est celle de l'individu acteur.

Selon Catherine NEGRONI (2005) le facteur déclencheur n'a pas la forme achevée de l'événement, ce facteur déclencheur précède et ouvre l'évènement. Souvent, le facteur déclencheur est apparenté à la notion du « hasard ». Elle précise ce qui typifie le hasard, « c'est que l'on a affaire à chaque fois à des exceptions qui produisent des nouveautés positives et pourvues de sens ». La bifurcation marque la concrétisation du processus de changement. Ce processus qui est décliné à travers une construction de justifications que l'acteur s'applique à trouver et à produire pour mener à terme sa démarche de reconversion.

Catherine NEGRONI (2009), complète et précise les notions de 2005 et nous parle de la notion de bifurcation dans la reconversion professionnelle volontaire. Elle a réalisé une études auprès

de 55 personnes. Elle nous décrit les étapes et phases qu'elle a pu observer chez toutes les personnes. Le moment où se construit la décision se nomme la « latence » et elle décrit les 3 séquences par lesquelles les personnes passent.

La première séquence est celle de la tension, de la mise à distance dans le milieu professionnel. La personne ne se sent plus en adéquation avec son travail, elle y constate des éléments négatifs, en prend conscience et cela la dérange de plus en plus. Elle commence à vouloir quelque chose d'autre, elle construit un récit qui relate la rupture, cela s'apparente aussi au désengagement professionnel. La seconde séquence est celle du temps de gestation, une période d'incubation, un retour sur soi. C'est un moment de réflexion que la personne a sur son avenir, elle recherche des solutions, des portes de sorties. La troisième séquence est celle de l'ébauche de la mise en forme de la nouvelle trajectoire. Cette séquence est aussi appelée « Suchen » elle-même divisée en trois étapes. La première étape est celle du temps de l'éveil et de l'action. C'est-à-dire le temps de recherche des différentes possibilités et la construction du chemin à suivre pour concrétiser le changement. La deuxième étape est liée à l'événement qui provoque le sens. L'autrice caractérise et définit l'événement qui fait sens car lorsqu'il ne fait pas sens, c'est un simple accident sans incidence. Un événement qui fait sens a deux faces. L'une est la face objective aussi appelée « effectuation » ; cet événement est placé dans un moment et dans un contexte donné, il est situé dans un espace-temps. L'autre face est subjective ou appelée aussi « contre-effectuation », c'est la partie qui fait et donne du sens à la personne. La troisième étape est nommée « le plan de sens ». C'est-à-dire que la personne va tenter de comprendre ce qui s'est passé et en même temps anticiper un devenir. C'est la compréhension générale du processus. Toutefois, ce « plan de sens » est constamment révisable puisqu'il y aura d'autres « événements » qui viendront provoquer un sens et cela deviendra un autre événement déclencheur. En conclusion, ce moment de latence, cette période d'incertitude fait partie d'un continuum d'étapes nécessaires à la progression de la personne dans sa reconversion professionnelle volontaire.

La réorientation professionnelle à l'épreuve de la crise

Alexandra d'AGOSTINO et al (2022) a réalisé des entretiens qualitatifs. Ceux-ci font ressortir quatre situations-types face à la crise sanitaire en lien avec la temporalité du projet et du processus de reconversion volontaire.

Rappelons les quatre phases du processus de reconversion. Le premier est la phase de latence ou phase de réflexion, le deuxième est la phase de délibération ou phase de formulation et de prise de décision, la troisième phase est la bifurcation ou phase de mise en œuvre du changement et la dernière phase est le réengagement professionnel dans le nouveau métier.

L'enquête a permis d'identifier les effets de la crise sur le processus de reconversion, il s'en dégagent quatre situations-types. La première est un frein du projet : la crise a enrayé le processus et la personne met en doute son projet voire pense à y renoncer. Cela concerne principalement les projets de la phase de latence. La deuxième situation-type est le report du projet : la poursuite du projet est légèrement différée, un peu comme une pause, la personne attend un autre moment pour passer à l'opérationnalisation du projet. La troisième situation-type est de saisir l'opportunité de se lancer : la disponibilité liée au chômage partiel a constitué une opportunité pour dynamiser le processus. Ce temps de pause « subi » a favorisé la phase de délibération, voire a permis le début de la phase de bifurcation, ce temps libéré est vu comme facilitateur du projet où il est possible de s'y consacrer totalement. La quatrième situation-type est le maintien de cap : la bifurcation était engagée avant le début de la crise. Même si cela a pu apporter des difficultés, avec les différents soutiens familial, professionnel ou autres, le projet et le processus de reconversion étaient déjà lancés, il était difficile de revenir en arrière.

Cette enquête a mis à jour deux registres d'effets de la crise sur les projets de reconversion professionnelle. D'une part, le contexte économique et les difficultés spécifiques de certains secteurs d'activités se sont répercutés directement sur le projet. Cela concerne les secteurs qui ont été le plus impactés pendant la crise sanitaire. D'autre part, le contexte de crise a pu complexifier la mise en œuvre du projet. En résumé, la poursuite du projet a été souvent conditionnée par le degré de maturation et d'avancement. Un des éléments que l'enquête a démontrés, c'est que la crise sanitaire a été l'occasion de questionner le rapport au travail et à l'emploi. La sécurité de l'emploi apparaît comme un élément central en temps de crise.

Conclusion de la littérature

Au regard des différentes statistiques⁴, celles-ci démontrent qu'il y a une augmentation sur les 5 années (2018 à 2022), tant au niveau de la Belgique que de la Wallonie. Avec une progression plus importante sur la période 2020 – 2022. Plus de la moitié des personnes qui ont un 2^{ème}

⁴ Voir le chapitre 1 de l'annexe de ce mémoire.

emploi optent pour le statut d'indépendant complémentaire. C'est la catégorie de personnes âgées de 25 à 49 ans qui pratique le plus la pluriactivité ; sans distinction de genre. Au niveau de l'instruction, ce sont les personnes ayant un niveau moyen et élevé qui optent davantage pour un 2^{ème} emploi. En Wallonie, il y a une progression globale du statut d'indépendant sur la période de 2020 à 2022 (période de la crise sanitaire Covid). La plus forte augmentation se trouve dans la catégorie de l'activité indépendante à titre complémentaire.

En fonction de ce qui précède, la pluriactivité est une addition d'une activité principale complétée par une activité secondaire ; en opposition à la mono-activité qui est le modèle prédominant dans notre culture professionnelle. Ce qui est considéré comme activité principale, c'est celle qui procure la rémunération la plus importante. Historiquement, la pluriactivité était essentiellement pratiquée dans les secteurs professionnels des Arts vivants, la littérature et l'agriculture. Dans ces secteurs-là, le choix se faisait principalement par contrainte économique étant donné un caractère saisonnier.

La précarité de l'emploi tant dans le sens du travail que sur les conditions de travail pousse à la pluriactivité. À cela, il faut ajouter une évolution sur les représentations de l'emploi. Une tendance moderne et mondiale est d'utiliser les nouvelles technologies et de renforcer « la mentalité du gagnant », d'encourager un « épanouissement dans la mobilité professionnelle », on passe de l'un à l'autre (slasheur). C'est une manière de se libérer du carcan salarial et d'avoir la sensation de liberté et de libre choix. Pour les femmes hautement diplômées, la pluriactivité permet l'émancipation socio-culturelle et le développement de relations interpersonnelles. Il y a deux conceptions de la pluriactivité ; l'une 'élitiste' en lien avec la vision moderne et mondiale et l'autre 'péjorative' liée à la contrainte économique et de précarité.

La bifurcation est de l'ordre du non prévisible, ce n'est pas un carrefour biographique qui, lui, fait partie intégrante de l'évolution d'une vie. Dans ce concept, la notion d'évènement a toute son importance. Chaque personne donne un sens à l'évènement. Ce sens est lié à sa propre histoire. De ce fait elle se donnera une interprétation personnelle, antérieur ou postérieur, à l'évènement lui-même. Dans un évènement, il semble y avoir deux temps : la signification « première » sur le moment, puis avec le temps et au regard de 'cet évènement' avec l'incidence que cela peut avoir sur la vie, il peut y avoir une seconde interprétation. On peut dès lors, le nommer « turning point » ou « tournant de l'existence ».

Dans le processus de reconversion professionnelle volontaire, il y a quatre phases. La première est la phase de latence ou de réflexion qui comporte les séquences de Tension – Gestation – Mise en forme de la nouvelle trajectoire. La deuxième est la phase de délibération ou phase de formulation et de prise de décision. La troisième phase est la bifurcation ou phase de mise en

œuvre du changement et la dernière phase est le réengagement professionnel dans le nouveau métier.

Hypothèses

Au départ de différentes questions que nous nous sommes posées, à savoir :

- *Est-ce que le parcours de la pluriactivité, est un parcours de développement ou est-il soumis à la contrainte économique (vulnérabilité) ?*
- *Y-a-t-il une perméabilité entre les 2 approches, celle du développement et de la contrainte économique ; y a-t-il un passage de l'un vers l'autre et inversement ?*

Nous identifions l'hypothèse suivante ; « dans un parcours de pluriactivité, il peut y avoir une double approche. Celle d'une recherche pour un développement personnel et une autre en lien avec une contrainte économique. Toutefois au fil de ce parcours, il peut y avoir une perméabilité entre ces deux portes d'entrée. »

Méthodologie et opérationnalisation

En somme, la pluriactivité consiste à cumuler deux statuts, dont l'un assure le revenu principal. On peut l'appréhender selon deux perspectives : la première, liée à des contraintes économiques, peut être perçue de manière négative. La seconde, plus élitiste, la considère comme une quête de développement personnel.

La vision élitiste de la pluriactivité met l'accent sur la recherche d'un développement personnel et professionnel, où la personne cherche à élargir ses compétences et à s'épanouir dans plusieurs domaines. Cela peut être perçu comme une démarche valorisante et ambitieuse, mettant en avant la quête de perfectionnement et d'accomplissement personnel. D'un autre côté, la vision péjorative de la pluriactivité est souvent associée à des contraintes économiques ou à une situation précaire, où le cumul de plusieurs activités est perçu comme une nécessité plutôt que comme un choix. Cette approche peut véhiculer une idée de subordination ou de difficultés financières, ce qui peut être stigmatisant pour ceux qui se trouvent dans cette situation. En résumé, la pluriactivité peut être perçue de manière positive ou négative en fonction de la perspective adoptée, mettant en lumière les différentes réalités et perceptions liées à cette pratique. Toutefois, ces deux approches peuvent évoluer simultanément ou encore se combiner tout au long du parcours de l'exercice de la pluriactivité.

Pour approfondir la réflexion, il faut examiner ce qui incite une personne à adopter plusieurs rôles professionnels simultanément. Cette recherche a pour but de tenter de déchiffrer le processus dans son ensemble. Il faut appréhender les raisons, les motivations et les mécanismes et leur complémentarité. Comprendre à la fois le processus d'élaboration ; d'en saisir les contraintes et opportunités ainsi que le sens qui a été donné par la personne. Observer et identifier si tout au long du parcours de la pluriactivité, il y a des étapes particulièrement marquantes, que l'on pourrait relier au concept de bifurcation professionnelle. Établir une chronologie entre la réflexion initiale et la réalité de la prestation de la pluriactivité. Y-a-t-il une prédominance économique ou de développement personnel ? Cela s'est-il combiné ou encore y-a-t-il eu inversion des raisons de faire une pluriactivité ?

Cette recherche se penche aussi sur la manière dont la pluriactivité peut servir de tremplin vers l'entrepreneuriat à part entière, en offrant un espace pour tester des idées ou des modèles d'affaires avant de s'engager pleinement dans un statut d'indépendant à titre principal.

La méthodologie qualitative

Une étude qualitative a un but descriptif, elle se concentre sur une collecte de données et le traitement des informations par interprétation du chercheur. Les résultats de cette étude sont exprimés avec des mots auxquels on apporte des nuances. A l'inverse d'une étude quantitative qui, elle, permet de prouver ou de démontrer des faits et dont les résultats sont exprimés en chiffres et plus particulièrement avec des statistiques.

Selon Christian MAROY (1995), une étude qualitative c'est un travail extrêmement important d'aller et retour entre les hypothèses de départ, la collecte de données et le traitement de ces données. C'est particulièrement pertinent lorsque le but de la recherche est un travail d'analyse qualitative dans une logique exploratoire ; comme un moyen de découverte et de la construction d'un schéma théorique lisible. Cette méthode d'analyse nécessite un travail de découverte, de classement, de comparaison systématique d'un matériau qui conduira à formuler progressivement des hypothèses, un schéma plus lisible d'une situation, d'un phénomène ou d'un processus situé dans un champs théorique.

Nous avons décidé d'opter pour une méthode d'analyse qualitative. Cela se justifie parce que cela permet de « s'intéresser plus à l'individu, à sa façon de voir le monde, à ses intentions, à ses croyances » ; et cela permet « une compréhension riche et nuancée des situations », tout en sachant que « l'individu est interrogé en tant que représentant d'un groupe social » (ALBARELLO, 1995). Autrement dit, un individu sert de « vitrine » ou comme un élément à observer qui permet d'avoir un accès compréhensif d'une situation plus large ; un peu comme un effet grossissant mis sous une loupe pour observer plus précisément et décortiquer les éléments de son contexte. Ou encore, « les méthodes qualitatives ont davantage vocation à comprendre, à détecter des comportements, des processus ou des modèles théoriques, qu'à décrire systématiquement, à mesurer ou à comparer » (KAUFMANN et SINGLY, 2016). Ainsi que « la compréhension de la personne n'est qu'un instrument, le but du sociologue est l'explication compréhensive du social » (KAUFMANN, 2016).

Puisque ce travail concerne une compréhension du parcours de la pluriactivité, du sens qui est donné à cette pluriactivité ainsi que des étapes de la construction de cette pluriactivité, de la réflexion jusqu'à la concrétisation, le choix d'une méthode d'analyse qualitative semble dès lors relever de l'évidence. Cette recherche a comme but aussi d'établir les moments liés à la bifurcation professionnelle volontaire que vivent les personnes. C'est dans cet objectif qu'il sera effectué un entretien individuel compréhensif, semi-directif.

Un entretien semi-directif se différencie tant d'un entretien directif qui est principalement composé de questions fermées, que de l'entretien libre qui aborde un thème général ou que du récit de vie qui laisse une place plus importante à la biographie de la personne en lien avec une thématique précise. L'entretien semi-directif, lui, se situe dans un niveau intermédiaire en ayant deux exigences qui peuvent apparaître comme étant contradictoires. D'une part, la personne est libre de structurer sa pensée et de raconter son histoire ; d'autre part, elle est guidée par le chercheur qui désire obtenir des réponses à ses interrogations. La définition de l'objet de la recherche et la manière de l'aborder sera d'une certaine manière guidée par les questions d'éclaircissement ou de précision. Suivant Danielle RUQUOY (1995), « *le succès des entretiens qui visent à saisir des contenus profondément intériorisés dépend de la capacité qu'a le locuteur à explorer et communiquer ses propres pensées, de l'aptitude dont fait preuve l'interviewer pour favoriser un niveau d'expression satisfaisant et de sa capacité à décoder ce que dit son interlocuteur pour en déduire les questions les plus adéquates à poser.* »

La constitution de l'échantillon

L'échantillon est composé de 8 personnes ayant une pluriactivité ; trois femmes et trois hommes entre 25 et 49 ans et une femme et un homme de 50 ans⁵ et plus. Leur expérience de la pluriactivité sera plus ou moins longue. La personne interrogée aura pour particularité d'avoir un double statut, dont celui d'un statut de travailleur salarié principale combiné à un statut de travailleur complémentaire indépendant.

Pour une raison d'accessibilité aux personnes de l'échantillon ; nous avons identifié 8 à 10 personnes avec lesquelles y a eu un contact dans le cadre de l'accompagnement proposé par le Service d'Accompagnement pour les litiges Onem de la Fédération Régionale CSC Namur-Dinant. Ce sont des personnes qui ont eu un litige avec l'Onem concernant leur activité accessoire complémentaire indépendante pendant une période de chômage. Cette situation de litige les a motivées à répondre positivement à nos sollicitations pour ce travail de recherche. Puisqu'il y a une utilisation de la base de données propre à la CSC pour la prise de contact avec les personnes, il a été convenu avec la CSC Nationale de faire signer un document⁶ concernant le RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) afin que les personnes interrogées

⁵ Voir le tableau dans la partie statistique : Profil des personnes ayant un deuxième emploi, pourcentage par rapport au nombre total de personnes occupées

⁶ Ce document se trouve en annexe.

marquent explicitement leur consentement pour l'utilisation de leurs données personnelles dans le cadre de cette recherche académique.

Le déroulement des entretiens

La prise de contact s'est faite par téléphone pour une demande de rendez-vous afin de réaliser un entretien individuel d'environ 1h30. Chaque entretien a été enregistré afin de retranscrire et de faciliter l'analyse. Tous les entretiens se sont déroulés au domicile des personnes interrogées afin de sortir de la dimension institutionnelle et de l'échange professionnel. En outre, les entretiens ont eu lieu après la période de litige. De cette façon, nous n'étions plus dans la phase critique émanant du litige. Cela a permis à la personne interrogée de raconter son histoire postérieure à un événement marquant. Cela nous a permis d'établir une chronologie des événements et de comprendre le parcours de la pluriactivité et ce qui a motivé les personnes interrogées à opter pour cette pluriactivité par l'entrepreneuriat.

Le guide d'entretien - semi directif

Lors de l'entretien avec la personne interrogée, il a été nécessaire d'avoir une attitude adéquate, empathique et sans jugement, afin de permettre la libération de la parole. Il a été également important d'adopter une écoute active afin de reformuler si nécessaire pour obtenir des précisions sur l'objet de recherche tout en étant le plus neutre possible afin de ne pas influencer la réponse mais de la réorienter. Nous avons été attentive à la chronologie de la construction de la réflexion jusqu'à la concrétisation de la pluriactivité et du choix de créer une activité accessoire complémentaire indépendante.

Pour ce faire, le guide d'entretien avait été basé sur les différentes phases du concept de la « bifurcation professionnelle » afin d'identifier et comprendre la chronologie (de la réflexion jusqu'à la concrétisation du projet de la pluriactivité) et d'en saisir le sens que la personne interrogée donne à son parcours. Lorsque cela était nécessaire, nous avons posé des questions supplémentaires pour obtenir des informations biographiques complémentaires pour parachever les entretiens. Pour rappel, voici les phases qui composent le guide d'entretien avec les questions pouvant aider l'expression de la personne interrogée :

« La phase de latence » composée de trois séquences

- La tension, la mise à distance ressentie dans le milieu professionnel, la personne ne se sent plus en adéquation avec son travail.
- Le temps de gestation ou la période d'incubation.
- L'ébauche de la mise en forme de la nouvelle trajectoire.

Le type de questions :

- Comment s'est construit le projet d'avoir plusieurs activités ?
- Quelle a été votre réflexion antérieure au projet de pluriactivité ?
- Quelles étaient les conditions antérieures à la pluriactivité ?
- Avez-vous discuté de votre projet avec des personnes de votre entourage ?
- Quelles ont été leurs réactions ?

« Le Suchen » composé de trois séquences

- Le temps de l'éveil et de l'action, la phase de recherche des différentes possibilités.
- L'évènement qui provoque le sens ; dans la face objective ou « effectuation » et dans la phase subjective ou « contre-effectuation ».
- Le plan de sens

Le type de questions :

- Comment s'est fait le passage à la création de la pluriactivité ?
- Avez-vous eu du soutien ?
 - o Lesquels et comment pouvez-vous me le décrire ?
- Avez-vous rencontré des difficultés ?
 - o Quelles sont-elles ?
 - o Comment les avez-vous surmontées ?
- Quel sens donnez-vous à votre parcours.

« Le turning point » ou l'évènement marquant

- Pouvez-vous m'expliquer le déroulement et la chronologie des évènements qui ont participé à la construction de la pluriactivité ?

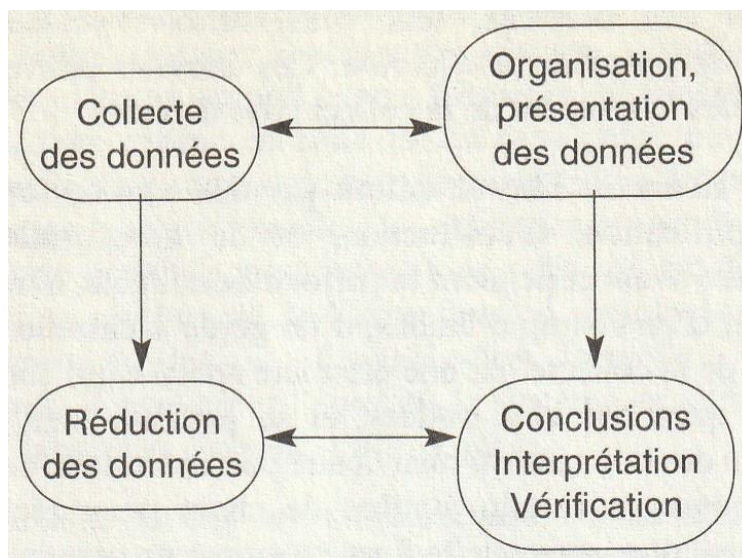
Le bilan

- Pouvez-vous m'expliquer le bilan que vous faites aujourd'hui de votre parcours ?

La méthode d'analyse

À la suite de l'entretien individuel, il y a eu une retranscription de celui-ci. Dans un premier temps, nous ferons une analyse verticale de chaque entretien suivant la grille d'analyse ; par la rédaction du parcours individuel de la personne interrogée. Dans un second temps, nous avons effectué une analyse transversale. Autrement dit, d'effectuer une comparaison entre les parcours afin de détecter les convergences, les divergences ou une récurrence. Le but de la recherche est d'obtenir une chronologie des parcours et de pouvoir identifier s'il y a une possibilité d'établir un « parcours type ». L'analyse par une démarche semi-inductive nous semble pertinente car cette méthode d'analyse sociologique permet de construire une problématique non pas en rupture mais en continuité. Elle permet d'inclure au sein même de la démarche de recherche un questionnement progressif et un changement de regard sur l'objet étudié.

Nous nous sommes basés sur l'approche de Christian MAROY (1995) et les composantes du modèle interactif d'analyse des données.



Schéma, page 88 – Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales ; Armand Colin – Paris 1995.

Dans la première étape, nous nous imprégnons du matériau collecté par les entretiens individuels. Nous définissons les catégories générales sur base des lectures théoriques. Nous

établissons une grille reprenant les différentes catégories identifiées tels que la pluriactivité et les différents stades de la bifurcation professionnelle volontaire. Ensuite, nous effectuons un premier travail de réduction des données et d'interprétation. Après avoir analysé chaque entretien, nous établissons une grille de comparaison entre les entretiens afin d'identifier les convergences, les divergences et les particularités pour essayer de regrouper par dénominateur commun. Pour finaliser, nous confrontons les résultats à l'hypothèse de départ.

La grille d'analyse.

Les entretiens ont été menés à l'aide du guide d'entretien ci-dessous complété par les critères du tableau ci-dessous tableau pour parfaire le profil des personnes interrogées. Nous effectuons d'abord une présentation verticale de chaque entretien suivi d'une analyse transversale⁷.

Personne : Homme – Femme / Age / Niveau d'étude + secteur professionnel

Situation professionnelle actuelle	
Statut principal	
Date début pluriactivité	
Domaine de la pluriactivité	
Répartition du temps d'activité entre les 2 activités	
Répartition du revenu entre les 2 activités	
Motivation pour la 2 ^{ème} activité	
Chronologie de la construction de la 2 ^{ème} activité	
⇒ En lien avec concept de bifurcation	
⇒ Les étapes de la bifurcation	
Turning point ? oui – non ?	
Influence sur la vie privée	
Influence sur la vie professionnelle	
Autres – à découvrir	

⁷ Ce document de travail se trouve dans les annexes.

Présentation synthétique des entretiens.

Les entretiens, d'une durée moyenne d'une heure, ont été menés au domicile de la personne pour permettre une libération de la parole. Il nous a semblé important de changer de posture, de sortir du contexte de la première rencontre, qui était dans le cadre professionnel, pour passer à la posture d'étudiante, chercheuse en sociologie.

Valentin.

Valentin est âgé de 30 ans, il est célibataire. Il a fait des études supérieures, d'abord Bachelier en Marketing et Création d'entreprise suivi d'un Master en Ressources humaines. Il termine ses études en 2019. Pendant ses études supérieures, la réflexion sur une activité complémentaire indépendante était déjà présente dans son esprit. Il s'est alors investi à fond dans la compréhension des mécanismes du sommeil avec une psychiatre spécialiste des risques psychosociaux. Il a eu quelques clients « comme ça » dans le coaching du sommeil. À la fin de ses études, il a été engagé comme salarié à temps plein au sein d'une entreprise ayant plusieurs agences immobilières pour s'occuper de la formation des agents. Il était responsable de la formation des équipes de ventes et des équipes administratives.

Son rapport au travail salarié semble ambivalent, car pendant ses études il dit « clairement, cela ne m'intéressait pas d'être salarié, ça m'a toujours rebuté ». Toutefois, il a voulu « faire comme tout le monde », cela apporte une certaine sécurité, il a voulu tester ce statut, mais cela ne lui convenait pas. Il a connu beaucoup de tension pendant cette période de travail salarié. Il explique son ennui profond dans son travail. Il utilise le terme « bore-out⁸ » pour qualifier cette période. De plus, il avait plus de 2h de trajet en transport en commun. Il vivait cela comme une grande perte de temps et de rentabilité. C'est dans ces moments qu'il pensait particulièrement à développer une activité plus satisfaisante et plus rémunératrice. La vente d'un programme de coach du sommeil à deux clients suisses, lui a rapporté plus ou moins 2500€ par client. « Entre le démarchage, la gestion du client, ça me prend 10h. Un client je fais 2500 balles... trois clients 7500 balles. Tu enlèves grosso modo 50%, soit 3.750 € net pour 30h de travail par mois ». Il a officiellement débuté son activité complémentaire début 2020 par la création du site de vente de lunettes de luminothérapie. C'était juste avant la période de la pandémie Covid qui reste pour lui une très mauvaise période et pas de bons souvenirs.

⁸ Bore out : Syndrome d'épuisement professionnel dû à l'ennui provoqué par le manque de travail ou l'absence de tâches intéressantes à effectuer, engendrant une démotivation, une dévalorisation de soi, ainsi qu'une intense fatigue physique et psychique. – Dictionnaire Le petit Larousse Illustré 2021

Pour lui, l'entrepreneuriat représente la recherche d'une liberté de choix, d'action. D'une part « J'adore inventer des nouveaux concepts » et d'autre part, il cherche une meilleure gestion de son temps de travail. Il veut que son temps soit rentabilisé. Il cherche à condenser son travail « par exemple 30h/mois pour +/- 3.750€ net ». Il voulait officialiser son activité et obtenir une meilleure rémunération. Il a bénéficié du dispositif Tremplin pendant sa période de chômage complet. Il a eu le soutien et l'aide de ses parents dans son projet. Depuis 2022, il est indépendant à titre principal dans le domaine de coaching en sommeil et de la vente en E-commerce de lunettes de luminothérapie. Il a le projet de s'expatrier à Dubaï.

Thibault.

Thibaud est âgé de 29 ans et marié. Il n'a pas d'enfants. Il a fait ses études à l'Institut Technique Horticole de Gembloux où il y a obtenu son CESS⁹ en Transition Technique en option parc et jardin. Il a fait sa 7^{ème} année pour obtenir son certificat de gestion. Il est salarié à temps plein depuis 2016 comme paysagiste. Il a débuté son activité accessoire complémentaire début 2021. Le domaine de son activité est le même secteur que ses études et son contrat salarié.

La réflexion pour la création de l'activité accessoire est venue car il était régulièrement sollicité pour venir réaliser des travaux chez des amis et dans son entourage. De plus, il avait acquis de l'expérience par son travail de salarié. Il avait aussi un besoin de se sentir en ordre tant sur le plan administratif qu'au niveau des assurances. Il voulait être honnête à tous les niveaux. De plus, il désirait une rentrée financière supplémentaire.

Lors de la création de son activité accessoire, il a eu du soutien de la part de ses parents qui sont indépendants à titre principal, ils ont tenu une ferme. Il a eu le soutien de son frère qui est aussi en activité complémentaire dans le secteur de l'agriculture et de ses amis dont un qui est dans le même secteur que lui. Avec un collègue, ils ont sauté le pas ensemble pour commencer la pluriactivité. Son employeur était d'accord et l'a aussi encouragé, car celui-ci peut profiter des deux statuts de son travailleur. Parfois, son employeur lui confie des chantiers en sous-traitance et chaque partie y trouve son compte.

Thibault précise qu'il veut garder les deux statuts car l'un apporte la régularité dans le travail et la sécurité d'une rentrée financière régulière, y compris lorsqu'il y a du chômage temporaire intempérie. Cela lui permet d'obtenir plus facilement un prêt à la banque. Quant à l'autre, il lui permet de la créativité, de se sentir valorisé, de gérer un projet du début jusqu'à l'aboutissement

⁹ CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

et donc d'en ressentir de la fierté. Il souligne quelques difficultés concernant son activité complémentaire. La première difficulté, c'est qu'il s'agit d'une profession non protégée, dès lors tout le monde peut se dire entrepreneur en parc, jardins et terrassement. La seconde, cette activité demande beaucoup d'investissements financiers en matériel et en matières premières. La troisième, il faut pouvoir gérer le chantier en tenant compte des exigences du client et des contraintes techniques. Cela entraîne beaucoup de prises de risques et cela reste difficile lorsque le client est un mauvais payeur. Malgré les difficultés, il pose un bilan plutôt positif et établit une répartition de 80% de prestation salariée pour 20% comme indépendant complémentaire.

Pauline A.

Pauline est âgée de 31 ans, elle a obtenu son CESS en 2012 en audiovisuel. Elle n'a jamais pu trouver un emploi dans ce domaine. Elle travaille comme salariée depuis 2017 principalement dans la vente de denrées alimentaires. Actuellement, elle n'a plus d'emploi et elle perçoit des allocations de chômage. Au 01/04/2023, elle a débuté son activité accessoire dans l'éducation et dans les massages canins adaptatifs.

La réflexion sur une activité accessoire complémentaire indépendante a commencé en 2018-2019 car elle a suivi des cours d'éducation canine pour son propre chien, et cela lui a particulièrement plu. Cette branche l'a toujours attirée puisque son travail de fin d'études en audiovisuel était un reportage sur les maîtres-chiens policiers. Elle a acheté beaucoup de livres sur le sujet et a choisi une formation qu'elle a suivi en 2019-2020 ; puis elle a fait la formation pour obtenir son certificat de gestion. Cette profession n'est pas protégée.

L'activité accessoire était une piste à explorer en réponse à son insatisfaction au travail, tant sur le plan des conditions que sur le sens de son travail. Elle se sentait comme un numéro qui peut être changé à tout moment. Elle ressentait une pression énorme qui entraînait une fatigue physique et émotionnelle très importante entraînant des conséquences sur sa santé en général. L'activité d'éducation canine satisfait sa recherche de sens, « c'est autant aider l'animal que les gens ». Malheureusement, il est difficile voire impossible de trouver un emploi salarié dans ce domaine. C'est pour cela qu'elle opte pour une activité accessoire complémentaire indépendante.

Le passage à la concrétisation de cette activité relevait plusieurs défis. D'abord, au niveau de son entourage proche (son papa), elle n'a pas eu beaucoup de soutien au début, c'était même l'inverse, elle exprime qu'il y avait beaucoup de réticence et qu'on lui montrait tous les côtés négatifs d'une activité indépendante. Ensuite, comme elle n'a pas lâché son projet, au fur et à

mesure de la concrétisation, elle a obtenu le soutien de plus en plus positif, particulièrement dans la dimension administrative et maintenant son entourage proche la félicite.

Il lui était nécessaire de trouver un nouveau souffle par rapport à ce qu'elle vivait dans son travail salarié une véritable saturation des tâches quotidiennes. C'est plus une recherche de sens et de satisfaction, elle aime sentir cette impression d'être utile et d'améliorer une situation délicate entre deux êtres.

L'apport financier passe au second plan même s'il ne faut pas perdre de l'argent. Tester cette activité accessoire tout en gardant une rentrée financière régulière est primordiale car Pauline vit seule et assume tout toute seule. Dès lors, elle ne se sent pas capable actuellement de devenir indépendante à titre principal car cela représente trop de stress à gérer. Il lui est nécessaire d'avoir un filet de sécurité.

Aujourd'hui, elle consacre 30% de son temps à son activité accessoire contre 70% à la recherche d'un emploi salarié dans lequel elle se sentirait à sa place. Elle est contente que son activité peut être cumulée avec les allocations de chômage. Toutefois, elle explique que c'est une réglementation très lourde et qu'elle craint vraiment de se faire contrôler par l'Onem. C'est un stress important de devoir se justifier tout le temps face au Forem et à l'Onem « comme si tu étais coupable de ne pas avoir d'emploi. »

Le bilan qu'elle pose sur son activité complémentaire est plutôt positif. Elle dit que son idée est à suivre et à développer, qu'elle se sent capable de réaliser encore plus, qu'elle en a tiré des leçons positives dans l'affirmation de soi, qu'elle se sent déterminée dans ses projets et que son entourage est beaucoup plus soutenant. Elle pense que cela va aussi l'aider pour retrouver un travail salarié dans lequel elle pourra mettre ses limites plus tôt pour éviter l'épuisement physique et psychologique.

Pierre.

Pierre est âgé de 33 ans, il est marié et a une petite fille. Il était en contrat d'apprentissage dès ses 16 ans dans l'électricité puis en mécanique de 2006 à 2008, ensuite de 2009 à 2012 dans la vente avec une formation complémentaire pour obtenir son certificat de gestion. Pendant une période de chômage en 2013, il a suivi une formation Forem dans le secteur du bâtiment et plus particulièrement dans la voirie. À la suite de cette formation, il a un travail salarié à temps plein comme ouvrier dans ce secteur.

En 2016-2017, il a commencé à réfléchir son projet qui s'est fait à la suite de nombreuses sollicitations pour effectuer des travaux d'aménagement chez des connaissances. De plus, son

frère qui venait d'être licencié de son travail salarié a débuté une activité en tant qu'indépendant à titre principal dans le secteur de l'isolation de bâtiment et les audits énergétiques. Son frère et sa compagne l'ont poussé à officialiser son activité afin d'obtenir plus de chantiers et d'être couvert par une assurance.

En 2019, il officialise son activité accessoire complémentaire indépendante dans le secteur de l'aménagement extérieur et du terrassement. Pour se faire, il bénéficie du dispositif Tremplin pendant sa période de chômage complet. Il a aussi pu bénéficier d'une prolongation de l'accord Tremplin en raison de la pandémie Covid.

Pour la concrétisation de son activité, Pierre a bénéficié de l'aide de son frère et d'un comptable afin d'établir les démarches nécessaires. Toutefois, personne ne lui avait dit qu'il avait l'obligation de déclaration lorsqu'il y avait du chômage, d'où le litige avec l'Onem. À la suite de ce litige, il a eu une récupération d'une partie du chômage temporaire et une sanction administrative¹⁰ (avertissement). Les éléments qui lui ont fait arrêté son activité sont le litige avec l'Onem et le manque de temps dû à la construction de leur maison familiale.

Cette expérience fut de courte durée car il l'a arrêtée en 2021, il en retire une certaine satisfaction. Il dit avoir acquis plus d'expérience et plus d'autonomie. Toutefois, il préfère être en soutien à un entrepreneur que de l'être lui-même. Il y a trop de charge administrative liée à une activité ; Pierre dit « préféré travailler sur le terrain comme un ouvrier ».

Pauline VD.

Pauline est âgée de 29 ans, elle est mariée et a une petite fille âgée de trois mois. Elle a fait des études secondaires qualifiantes puis a suivi un baccalauréat en psychomotricité. Elle a d'abord été engagée en contrat durée déterminée comme administrative au greffe du Tribunal de Namur. Pendant cette période, elle commence à réfléchir à une activité accessoire. Ensuite, elle a été salariée à temps plein engagée comme éducatrice spécialisée et psychomotricienne dans une institution de jeunes placés par le juge. Courant la période 2019-2020 ; elle a repensé à son projet et elle suit la formation « connaissance de soi » pour avoir un élément supplémentaire à son diplôme.

Elle a été licenciée de son emploi salarié en 01/2021. Ce licenciement n'a pas été facile à vivre et en même temps, il a été libérateur. Car elle vivait une insatisfaction au travail de plus en plus

¹⁰ La sanction administrative est une sanction de l'Onem allant de l'avertissement à une exclusion du bénéfice aux allocations de chômage de 4 à 52 semaines.

importante. Elle ressentait une inadéquation entre ses valeurs et celles portées par l'institution. De plus, les conditions de travail ne lui permettaient pas de pouvoir exercer sa profession de manière humaine. Cette sensation a été renforcée pendant la période de la pandémie Covid. Elle se sentait développer des attitudes de survie. Son travail salarié ne lui procurait que la régularité du salaire, il devenait un travail alimentaire sans aucun sens. Il lui fallait trouver une solution de sortie.

En 10/2021 ; pendant la période de chômage, il lui fallait trouver une solution car elle se sentait proche de la dépression. Lors de la concrétisation, elle a eu le soutien de son époux puisqu'ils ont commencé l'un et l'autre leur activité complémentaire indépendante plus ou moins en même temps. Toutefois, elle n'a pas eu de soutien de la part de sa famille proche car pour ceux-ci c'était de la « folie ». Cela s'apparente à « sauter dans le vide » sans aucune sécurité. Elle précise qu'au sein de sa famille, parents, fratrie ou ses amis, personnes n'est indépendant et que tous sont salariés.

Elle explique que la concrétisation s'est déroulée sur une semaine. Elle a contacté un secrétariat social puis un comptable. Ensuite, elle a contacté une association qui s'appelle « Pédia + » qui est un centre pluridisciplinaire afin de pouvoir bénéficier de leur réseau et par facilité pour trouver la patientèle. Elle travaillait dans ce centre tous les samedis. En 10/2022, à la fin de la période des 12 mois accordés pour le cumul de chômage complet avec le dispositif Tremplin, Pauline a fait le choix de devenir indépendante à titre principal.

Elle établit un bilan très positif de la pluriactivité. Son passage par l'activité accessoire complémentaire indépendante pendant sa période de chômage a été vécu comme une étape intermédiaire. Cela a été un moment de test de l'activité tout en gardant une certaine sécurité avec la rentrée régulière d'un revenu.

Pour elle, devenir indépendante, c'est retrouver du sens dans son travail, c'est une grande autonomie, il n'y a plus de pression liée à rendre des comptes à quelqu'un et surtout ne plus subir les injustices comme celles connues dans son expérience de salariée. Elle se sent actrice de sa vie et comme elle est jeune maman, elle explique qu'elle va pouvoir adapter ses horaires à sa vie de famille et ainsi consacrer le temps nécessaire à sa petite fille.

Alain.

Alain est âgé de 66 ans. Il a fait des études jusqu'au niveau des humanités inférieures générales à orientation commerciale. Il a travaillé comme vendeur dans le secteur automobile. Il a été licencié en 04/2015 avec une prestation de préavis de 18 mois. C'est au cours de cette période,

début 2016 qu'il a réfléchi à développer une activité accessoire complémentaire indépendante parce qu'il a été sollicité par un ancien collègue qui était indépendant à titre principal. Celui-ci cherchait des collègues ayant de l'expérience mais uniquement dans un statut d'indépendant à titre complémentaire pour venir compléter son équipe. Afin de répondre favorablement à cette sollicitation, il suit une formation Forem en comptabilité et une formation accélérée en une semaine pour obtenir son certificat de gestion.

L'activité indépendante ne lui fait pas peur puisque ses parents et son frère ont été indépendants. Il a eu facilement du soutien de la part de son entourage ainsi que de son épouse. Initialement, ce n'était pas pour devenir indépendant à titre principal puisqu'il devait être pensionné à l'âge de 63 ans. C'était une bonne alternative pendant la période de préavis et cela lui donnait une perspective après le licenciement.

Il débute son activité accessoire au 01/04/2016 comme agent dans le secteur de l'automobile, soit le même travail que son ancien emploi. Il a contacté un secrétariat social où les démarches ont été faciles. Sa première motivation était un complément financier aux allocations de chômage. Une activité complémentaire permettrait une rentrée financière supplémentaire. Sa deuxième motivation était de garder du contact social pendant la période de chômage. Il avait conscience que retrouver du travail à l'âge de 58 ans paraissait assez difficile et cela a été confirmé par les réponses négatives reçues pendant sa recherche d'un emploi.

Lors de la constitution de son dossier chômage, il a aussi fait les déclarations adéquates. Malheureusement, il y a eu un contrôle de l'Inspection sociale de l'Onem en 05/2020. À la suite de cette inspection sociale, il y a eu un litige avec l'Onem qui a eu lieu pendant la période Covid. À cette période, toutes les justifications se faisaient uniquement par écrit. La décision de l'Onem a été une récupération très importante (48.496€) et une sanction administrative (un exclusion de 26 semaines). Alain a introduit un recours au Tribunal du travail, il s'en est suivi une longue procédure qui a duré presque 2 ans. Il a obtenu une révision du montant à rembourser et une annulation de la sanction administrative.

Alain a continué son activité accessoire complémentaire indépendante lorsqu'il a été pensionné. Il a pris sa pension anticipée en 05/2020. Il explique la différence administrative et la simplicité de cumuler cette activité avec le statut de pensionné comparé à la complexité de ce cumul avec le statut de chômeur. Il a totalement arrêté son activité en 12/2022 quand il a reçu la toute dernière décision du recours de l'Onem.

Joséphine.

Joséphine est âgée de 29 ans, elle est mariée et n'a pas d'enfants. Elle a obtenu son CESS dans la filière Générale. Elle avait commencé des études supérieures, d'abord en psychologie à Louvain-La-Neuve, mais cela lui apparaissait trop théorique. Ensuite elle a suivi deux ans de graduat en infirmière, mais elle a connu une très mauvaise expérience. Pour ensuite se tourner vers le secrétariat médical pendant 2 ans, mais elle n'a pas terminé ses études. Elle dit que beaucoup de sujets l'intéressent mais que cela lui est difficile de choisir une orientation et de s'y tenir.

Actuellement, elle est salariée à temps plein comme vendeuse dans une boucherie. Elle quitte cette PME où les conditions de travail sont assez difficiles et l'ambiance relativement « misogynie »¹¹. Quelques jours après notre rencontre, elle allait commencer à travailler dans une boucherie chez Colruyt. Elle recherche une certaine sécurité par le contrat salarié à temps et à durée indéterminée. Ce type de contrat est recherché pour la régularité de la rentrée financière et la sécurité en cas de maladie.

Cette expérience professionnelle où elle a vécu beaucoup de tensions dans son travail salarié la pousse à chercher d'autres solutions pour que sa vie professionnelle redevienne plus vivable, elle y réfléchit sans vraiment s'y investir depuis plus ou moins 5 ans.

Au moment de l'entretien, elle est dans la phase de réflexion de la création d'une activité complémentaire indépendante. Ce serait un projet à plusieurs personnes. Son époux est salarié à temps plein et indépendant complémentaire, ainsi que son beau-frère. Toutefois dans sa famille personne n'est indépendant. Dès lors, elle n'a pas beaucoup de soutien et cela suscite de l'incompréhension voire un retour assez négatif sur son projet. Elle s'exprime sur l'entrepreneuriat comme étant une manière d'être actrice de sa vie, d'avoir plus d'indépendance et d'autonomie, d'avoir une flexibilité d'horaire choisie et qui pourrait être mieux adaptée à la conciliation vie privée – vie professionnelle. Elle voit ce statut comme étant moins contraignant que le salarié tout en étant plus difficile car plus risqué. Elle recherche plus de satisfaction, d'autonomie et d'épanouissement. Elle souhaite joindre l'utile à l'agréable. Elle recherche de la fierté dans quelque chose qu'elle aurait réalisé du début jusqu'à la fin. De pouvoir laisser quelque chose à ses futurs enfants. Elle est passionnée de cuisine et aimerait en faire quelque chose, que son activité soit liée soit dans le secteur de l'événementiel ou comme traiteur. Elle parle aussi des différents sujets qui l'intéressent et elle recherche une activité qui corresponde

¹¹ La misogynie est un terme désignant un sentiment de mépris ou d'hostilité à l'égard des femmes motivé par leur sexe.

à son identité et à ses centres d'intérêts. Elle veut un métier de rencontre et de partage avec les gens.

Parmi les difficultés exprimées, elle regrette que pendant la scolarité, on ne parle pas du travail indépendant ni de l'activité accessoire, car elle aurait bien besoin d'aide et de références pour construire son projet car il manque de précision et elle ne sait pas comment s'y prendre concrètement pour arriver à le finaliser. Tout lui est inconnu tant au niveau administratif, que les démarches pour obtenir les autorisations nécessaires telles que l'AFSCA¹². Car son projet lui semble plus compliqué à mettre en place que celui de son époux.

Martine.

Martine est âgée de 69 ans ; elle n'a pas obtenu son CESS, toutefois elle a travaillé presque toute sa carrière comme puéricultrice. Elle a travaillé comme salariée pendant 11 ans à la Clinique St-Luc-UCL de Bruxelles. Ensuite en 1992, elle quitte Bruxelles pour s'installer à Paliseul où elle travaille comme aide-soignante dans une maison de repos. Trois ans plus tard, elle nourrit le projet de devenir indépendante à titre principal et d'ouvrir une crèche sur Paliseul. Malheureusement, cela n'a pas pu se concrétiser, puisqu'elle n'a pas obtenu l'accord de l'ONE¹³ car c'est une maman seule avec 4 enfants.

Elle a connu une période de chômage, puis elle a été engagée comme puéricultrice à Libramont. Elle a été licenciée en 1999. Pendant cette 2^{ème} période de chômage, elle a suivi une formation en IFAPME¹⁴ en Herboristerie. À la suite de cette formation, elle a créé son activité accessoire en 2003 comme conseillère en herboristerie.

Elle a été engagée comme coordinatrice de l'accueil temps libre pour la Commune de Paliseul, elle y travaille jusqu'en 2015. Martine explique qu'elle avait une totale autonomie, elle s'occupait de la gestion et de la coordination de plus ou moins 20 accueillantes. Elle explique qu'elle gérait les différentes personnalités et que son travail était un accompagnement de chacune pour arriver à obtenir un statut stable. Parallèlement à ce travail qui représente un bon mi-temps, elle avait la gestion des plaines de vacances avec plus ou moins de 20 à 24 animateurs, ainsi que toute la gestion administrative pour répondre aux conditions spécifiques

¹² [A propos de l'AFSCA | Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire \(favv-afsca.be\)](https://favv-afsca.be/) – consulté le 22.04.24.

¹³ Office de la naissance et de l'enfance - [ONE - Office de la naissance et de l'enfance](https://www.one.be/) – consulté le 22.04.24.

¹⁴ IFAPME : Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises

de l'ONE. En 09/2015, Martine est en incapacité pour Burn out qui est lié à un changement important au sein de l'équipe avec l'arrivée d'une nouvelle directrice et d'un nouveau type de management. Il y a eu de la part de cette directrice beaucoup de pression et une surveillance accrue, avec des retours souvent négatifs sur son travail. Elle a eu une incapacité pendant plus de 2 ans avec un traitement médical et un suivi psychologique. Pendant cette longue période d'incapacité, composé de la première période de 12 mois « d'incapacité primaire », puis du passage en « invalidité temporaire », le médecin de la mutuelle lui propose et lui conseille de s'investir dans son activité accessoire car cela participera à sa guérison. Pendant toute cette période, la médecine du travail confirme que le Burn out est lié à son travail et lui suggère aussi de s'investir dans son activité complémentaire indépendante. En 2018, l'employeur désire rencontrer Martine. Lors de cette rencontre, Martine vit ce moment comme étant jugée devant un tribunal composé de 5 personnes. Il lui a été reproché d'être tombée malade à un mauvais moment et d'avoir laissé tomber l'équipe au moment le plus intense. Période où il fallait introduire les différents dossiers à l'ONE et que personne d'autre ne savait prendre le relais. L'employeur la menace de licenciement pour faute grave et lui reproche aussi de travailler pour son activité accessoire pendant la période d'incapacité de travail. Après négociation avec l'aide d'un délégué syndical, elle a été licenciée pour force majeure médicale. À la suite de son licenciement, l'incapacité se termine et elle effectue les démarches pour obtenir les allocations de chômage. Elle explique qu'elle a déclaré son activité accessoire dès la constitution de son dossier chômage. Elle précise qu'elle tenait un magasin d'herboristerie qui était ouvert tous les jours de 14h à 18h et le samedi matin. Pendant la période Covid, ce type de commerce était repris dans la catégorie des pharmacies et parapharmacies et elle a pu continuer son activité. Malheureusement, elle a subi un contrôle de l'Inspection Sociale de l'Onem. Ce contrôle a eu comme conséquence un litige avec l'Onem. Ce litige est survenu juste avant sa mise en pension au 01/01/2020. Avec l'aide de son syndicat, la défense s'est faite pendant la période Covid où il était obligatoire de répondre uniquement par écrit. Elle s'est aussi adressée à un avocat privé. Finalement la sanction Onem fut une récupération très importante (30.852€) assortie d'une sanction administrative (une exclusion de 8 semaines). Afin d'éponger cette dette, elle a vendu sa maison et habite actuellement dans un loft au sein d'un centre de vacances. Tout ceci l'a amenée à arrêter son activité accessoire en 08/2021. Elle précise que l'activité accessoire complémentaire est plus facilement cumulable avec le statut de la pension, qu'il y a moins de contraintes. Cette période lui reste très difficile.

Cadre analytique – l’analyse transversale

Pour effectuer l’analyse transversale basée sur les huit entretiens réalisés, nous avons procédé par étapes. D’abord, la retranscription des entretiens et une relecture approfondie de chaque entretien. Ensuite, l’élaboration d’un tableau croisé avec d’une part, les différents concepts et, d’autre part, ce qui pouvait être extrait des entretiens. Pour finir, la rédaction du cadre analytique avec comme canevas de réflexion les questions suivantes :

- Que pouvons-nous extraire des entretiens en rapport à la théorie ?
- Quels sont les liens que nous pouvons réaliser entre les entretiens et la théorie ?
- Comparer s’il est possible d’identifier, au sein des entretiens, des récurrences, des convergences ou des divergences.

Pour éviter de la confusion, il sera utilisé les termes de pluriactivité issue de la littérature scientifique ; l’activité accessoire complémentaire indépendante issue de la législation chômage ; l’activité indépendante à titre complémentaire issue de la législation concernant les indépendants.

Situation générale : Situation familiale, niveau d’études et travail salarié

Au regard des statistiques, c’est la catégorie d’âge de 25 à 49 ans qui pratique le plus la pluriactivité. Au sein de l’échantillon, cette catégorie d’âge représente 6 personnes sur les 8 interrogées. Les deux autres personnes sont issues de la catégorie d’âge des plus de 50 ans (elles sont respectivement âgées de 66 et 69 ans). Cette catégorie est aussi en augmentation dans l’exercice de la pluriactivité. Tout comme dans les statistiques, au sein des entretiens, il y a quatre femmes et quatre hommes. Concernant le niveau d’instruction au sein de l’échantillon, Martine, Alain et Pierre n’ont pas obtenu le CESS ¹⁵. Pierre a toute une partie de sa formation en contrat d’apprentissage. Martine a suivi une formation qualifiante en IFAPME ¹⁶, Thibault et Pauline A n’ont pas fait d’études supérieures après l’obtention du CESS issu d’une orientation technique ou professionnelle. À propos des études supérieures, Joséphine a commencé plusieurs fois des études dans différentes sections mais n’est pas allée jusqu’au bout.

¹⁵ CESS : Certificat d’Enseignement Secondaire Supérieure

¹⁶ IFAPME : Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (<https://www.ifapme.be/> - consulté le 02.04.24)

Quant à Pauline VD, elle a un baccalauréat et Valentin a un master. En résumé, en fonction des données statistiques et de l'échantillon, il y a 3 personnes de faible niveau d'études (Martine, Alain et Pierre), 3 personnes de niveau moyen d'études (Pauline A, Joséphine et Thibault) et 2 personnes ayant un niveau élevé d'études (Pauline VD et Valentin).

Les personnes qui ont répondu aux entretiens ont toutes été salariées ou sont encore salariés à temps plein (Joséphine, Thibault et Pierre). Elles ont toutes connu une ou plusieurs périodes de chômage. Pauline A est actuellement bénéficiaire du revenu de chômage. Martine et Alain, les deux personnes plus âgées sont maintenant pensionnées. Pour ce qui est de Pauline VD et Valentin, ils sont devenus indépendants à titre principal.

Domaine de la pluriactivité et Entrepreneuriat

Petit rappel de ce qui est entendu par la pluriactivité ; Raymond DUPUIS (2022) explique que c'est une nouvelle forme de rapport au travail et à l'emploi. C'est un nouveau mode d'exercice individuel. Cela concerne tous les secteurs, tant ceux de la production que des services. Selon l'auteur, cela participe au débat sur la socialisation professionnelle actuelle au travers de trois dimensions : le rapport aux qualifications professionnelles, la transformation des conditions de travail et du marché du travail et la conduites des réorientations professionnelles contraintes ou volontaires.

La pluriactivité est composée d'un revenu principal. Dans le cadre des entretiens, ils sont tous salariés, avec un passage par un revenu de remplacement de type chômage et d'un revenu secondaire issu du choix de l'entrepreneuriat par la création d'une activité accessoire complémentaire indépendante. L'idée d'entreprendre est très souvent associée à des notions telles que l'initiative, la créativité, l'innovation, l'autonomie et la prise de risque. Cette dynamique entrepreneuriale s'approche d'une forme d'emploi ou d'un rapport au travail ou encore d'un état d'esprit. Cela renvoie aussi à une nouvelle forme de flexibilité, une autre manière de fonctionner avec une logique d'adaptation ou encore une autre approche des valeurs. Cela peut-être une sorte d'injonction à l'autonomie. L'entrepreneuriat est proposé, suggéré comme étant une alternative à d'autres formes d'emploi et de rapport au travail et particulièrement face au salariat.

Domaines de la pluriactivité

Le secteur professionnel de Pauline VD, Thibault, Pierre et Alain est identique que leur domaine de leur travail salarié ; ils utilisent les mêmes qualifications professionnelles. À Pauline VD est psychomotricienne, Thibault est dans le secteur des Parcs et Jardins, Pierre reste dans le terrassement et aménagement extérieurs et Alain est dans la vente automobile. Concernant Joséphine qui est toujours dans la recherche de son domaine d'activité, ce serait en lien avec la transformation de denrées alimentaires. Quant à Martine, Pauline A et Valentin, c'est totalement différent de leur travail salarié. Martine est dans la vente et conseillère en herboristerie, Pauline A exerce son activité dans l'éducation et le massage canin et Valentin est principalement coach en sommeil. Ici, nous pouvons établir que ce sont principalement des métiers de service. Martine et Pierre ont suivi une formation qualifiante pendant une période de chômage et ensuite ont débuté leur activité complémentaire.

Entrepreneuriat : pourquoi, comment et le sens

Ils ont toutes et tous dû obtenir le certificat de gestion. Au sein de l'échantillon, presque tous les métiers exercés en activité complémentaire ne sont pas protégés. Autrement dit, il n'y pas d'obligation de fournir un diplôme du domaine professionnel.

Valentin, Pierre et Thibault ont commencé leur activité complémentaire au sein du cercle familial ou amical ou parfois chez des connaissances. Au vu des sollicitations, ils ont eu la volonté d'officialiser leurs activités pour des raisons diverses tels que les assurances, l'établissement des factures ou encore par honnêteté pour ne pas « travailler en noir ». Pierre l'exprime par : « Moi, l'illégalité je n'aime pas trop. J'aime bien être droit dans mes bottes. Carré ».

Valentin, Pauline A, Pauline VD, Martine parlent de la création d'une activité complémentaire comme étant une étape pour une possible réorientation professionnelle. Ce qui a été concrétisé pour Valentin et Pauline VD puisqu'ils sont devenus indépendants à titre principal dans leur domaine d'activité.

Pauline A, Pauline VD, Joséphine, Valentin et Thibault recherchent au travers de leur activité complémentaire de l'autonomie, de la créativité et de l'initiative. Ils sont aussi en quête d'une satisfaction dans la motivation et de leur investissement pour leur propre compte. Le fait d'obtenir un revenu complémentaires apparaît comme étant secondaire. A l'inverse, Alain et Pierre ont débuté leur activité pour obtenir un revenu complémentaire tout en recherchant une satisfaction dans la réalisation de leur domaine professionnel.

Pour Martine, c'est différent puisqu'elle avait son activité accessoire depuis un certain temps. Elle a vécu une longue période d'incapacité de travail et ce sont les différents médecins (médecin contrôle de la mutuelle, médecin du travail et son psychiatre), qui lui ont suggéré de se réinvestir en temps et en énergie dans son activité accessoire. L'activité accessoire est ici suggérée par le corps médical comme étant une alternative transitoire et de guérison du burn-out. De cette manière, elle pouvait créer une nouvelle forme d'emploi autonome et d'avoir un autre rapport au travail moins hiérarchisé. Une façon de remettre « le pied à l'étrier professionnel » et de retrouver du sens.

L'activité accessoire permet à Pauline A « de ne pas être dans un train – train quotidien » ou encore pour Pauline VD « c'est une question de survie pour ne pas tomber en dépression ». Pour Thibault c'est « de pouvoir gérer le chantier du début jusqu'à la fin et de ne pas être un simple exécutant ». Alain c'était une manière « de ne pas perdre trop de revenus et de continuer d'avoir un contact social professionnel ». Concernant Pierre, c'était juste une opportunité, « un pourquoi pas ».

Pour Pauline VD et Valentin qui sont devenus indépendants à titre principal, les différentes motivations sont de jouir d'une flexibilité choisie et adaptée à leur besoin. Une adaptation professionnelle qui donne plus de « résultat » et de « sens », une alternative au travail salarié qui est non reconnu et non valorisé. En résumé, c'est une autre logique de travail et de rapport à celui-ci.

Joséphine qui cherche encore le domaine de son activité et Pauline A qui est tout au début de celle-ci, expriment aussi cette recherche d'un autre rapport au travail, d'une nouvelle approche et d'une autre manière de fonctionner que celles vécues dans le travail salarié. Toutes deux parlent de professionnaliser une passion.

Réorientation professionnelle et Bifurcation

Petit rappel sur la bifurcation selon les autrices Claire Bidart (2006), Catherine Negroni (2005 et 2009) et à l'épreuve de la crise d'Alexandra d'Agostino et al (2022) ; la bifurcation est de l'ordre du non prévisible car ce n'est pas un carrefour biographique qui lui fait partie intégrante de l'évolution d'une vie. Le processus de reconversion professionnelle volontaire est composé de 4 phases :

- La phase de latence ou phase de réflexion :
 - La tension
 - La gestation ou période d'incubation

- L'ébauche de la mise en forme de la nouvelle trajectoire
- Le Suchen ou phase de délibération
 - Le temps de l'éveil et de l'action, la phase de recherche des différentes possibilités
 - L'évènement qui provoque le sens
 - Face objective ou « effectuation », c'est-à-dire qui est situé dans un espace-temps, dans un moment donné et dans un contexte
 - Face subjective ou « contre-effectuation », c'est ce qui donne le sens pour comprendre.
 - Le plan de sens, qui est constamment révisable suivant les évènements et le sens donné.
- La bifurcation ou phase de mise en œuvre
- Le réengagement professionnel.

Dans ce processus, il y a parfois un basculement à la suite d'un « Turning point », c'est-à-dire un évènement qui porte incidence sur une décision.

Phase de latence.

Analysons la phase de latence ou phase de réflexion qui est composée de trois séquences ; la tension, la gestation ou période d'incubation et l'ébauche de la mise en forme de la nouvelle trajectoire.

Phase de latence – les tensions

6 personnes sur 8 ont exprimé et explicité des tensions vécues au sein du travail salarié. Cela se passait à différents niveaux ; tantôt au sujet du travail à réaliser ou encore aux objectifs à atteindre, tantôt au niveau relationnel avec la hiérarchie ou avec les collègues. Les personnes ne se sentaient plus en adéquation avec leur travail.

Valentin dit « qu'il s'est senti mis au placard » ou encore « il s'est senti cadenassé dans ses compétences et connaissances ». À la fin de sa période salariée il exprime « un profond ennui ». Pauline A dit « qu'elle en avait marre de son travail », au travers de son entretien, on peut comprendre qu'elle devait souvent effectuer des tâches répétitives sans aucun intérêt intellectuel. Elle a abandonné son emploi car cela n'était plus vivable. Pauline VD c'est une perte de sens dans son travail. Pendant la période Covid et après celle-ci, elle a été témoin d'une certaine violence institutionnelle « qu'elle ne pouvait plus supporter ». Elle a dû faire face à

une nouvelle direction et un changement important dans la manière dont les équipes étaient gérées. Elle dit « je me suis rendu compte que ce n'était pas le métier le problème mais plutôt l'endroit où je travaillais ». Elle a vécu son licenciement un peu comme étant une libération. Joséphine a l'impression de ne pas s'épanouir dans son travail salarié. Comme le métier de boucher est un métier plus masculin, elle dit que « les femmes sont moins valorisées ». Le fait de travailler dans une petite équipe « un peu à l'ancienne » était difficile à supporter au quotidien. Elle termine en partageant cette réflexion « On ne va pas au boulot avec plaisir. On a l'impression de dédier sa vie à l'autre et pas à soi. » Martine se sentait « mise en rebus et même au niveau de l'espace bureau ». Elle explique que son bureau a été aménagé au sous-sol dans un endroit sans fenêtre puis au grenier sous les combles. Elle explique différentes pressions subies de la part de la nouvelle directrice et de la sous-directrice, c'était « une surveillance de tous les instants ». Elle a été confrontée au burn-out professionnel qui lui est tombé dessus un jour de travail habituel : « j'ai fait un malaise et je pensais que c'était cardiaque ». Par après, il lui a été physiquement impossible de revenir sur son lieu de travail. Ensuite, il y a eu son licenciement pour raisons médicales. Alain, c'est différent car la tension vécue n'est pas en rapport avec le contenu du travail mais en lien avec la période de licenciement, où il a dû prêter son préavis pendant une longue période de 18 mois. Cette « incertitude de l'après » était difficile à vivre. Pierre exprime des tensions en rapport avec son travail salarié au niveau des conditions de travail mais ce n'est pas cela qui a eu une incidence sur la création de son activité complémentaire. Thibault exprime moins de tension par rapport à son travail salarié mais c'est la recherche d'autonomie qui l'a poussé à créer son activité complémentaire.

Phase de latence – le temps de gestation, la période d'incubation

Valentin avait déjà une réflexion sur l'activité complémentaire pendant ses études supérieures. Thibault dit que cela lui « trottait dans la tête » depuis le début de son travail salarié. Pauline A dit que c'est parce qu'elle avait accompagné une personne pour le dressage de chien, qu'elle a pu voir qu'il était possible d'en faire son métier. Dès lors, elle a commencé à y réfléchir et à se renseigner sur les différentes formations existantes. Pierre explique que la réflexion est liée à l'officialisation de son hobby et de valoriser son expérience professionnelle acquise par son travail salarié. De plus, son frère a une expérience positive de son activité indépendante à titre principal. Pauline VD ne connaissait pas la possibilité de pouvoir devenir indépendante dans son domaine professionnel, cela n'a jamais été évoqué lors de ses études supérieures. Pourtant, lors de son premier emploi salarié au greffe du tribunal, elle a commencé à réfléchir et à se

renseigner pour connaître les démarches à effectuer. Malheureusement, son statut d'agent publique ne lui permettait pas de commencer une activité complémentaire. Elle a, alors, suivi des formations de développement personnel et c'est par ce type de formation qu'elle a pris conscience que c'était possible. Dès lors, face aux difficultés rencontrées pendant son deuxième contrat salarié, elle a réfléchi plus précisément à cette option. En ce qui concerne Alain, c'est la rencontre avec un ancien collègue devenu indépendant à titre principal et qui cherchait des collaborateurs aguerris dans un statut d'indépendant à titre complémentaire pour venir renforcer son équipe de vente et c'est par cette rencontre qu'il a réfléchi à l'opportunité d'obtenir une rentrée financière en supplément de son chômage et de garder du lien social professionnel. Ce sont deux éléments qui le tracassaient beaucoup. Joséphine explique que, quelque part, cela lui a toujours effleuré l'esprit. Elle réfléchit à l'activité accessoire complémentaire car son époux a une expérience positive depuis quelques années. Cette pratique lui apporte à la fois une motivation et une solution de possibilité d'épanouissement personnel. En ce qui concerne Martine, c'est à la suite de sa formation en IFAPME d'herboristerie qu'elle a finalisé son activité accessoire complémentaire indépendante. Je suppose que c'est une finalité de la formation suivie.

Phase de latence – L'ébauche de la mise en forme de la nouvelle trajectoire

Valentin, pendant ses études supérieures, s'est investi à fond dans la compréhension des mécanismes du sommeil accompagné par un psychiatre spécialiste des risques psycho-sociaux. Durant son dernier contrat salarié, il a choisi de commencer sa journée plus tôt et de rester plus tard pour pouvoir « bosser sur cette entreprise de coach en sommeil » et par la même occasion, il évitait les heures d'affluences dans les transports en commun. Thibault veut officialiser son activité complémentaire. Pauline A a participé aux journées portes ouvertes d'un centre de formation de comportementaliste canin. Cette journée l'a confortée dans son orientation ; « cela correspondait vraiment à ma vision des choses ». De plus, en discutant avec les autres participants, elle a compris que c'était possible de créer son activité complémentaire dans ce domaine. Elle a eu des facilités pour la conciliation des horaires de son travail salarié et la participation à la formation. Pierre s'est inspiré de l'expérience positive de son frère, qui à la suite d'un licenciement et d'une période de chômage, a pu bénéficier de l'avantage Tremplin¹⁷.

¹⁷ Le Tremplin est une permission de l'Onem qui permet à une personne de cumuler des allocations de chômage pendant 12 mois avec une activité complémentaire indépendante.
<https://www.onem.be/citoyens/chomage-complet/pouvez-vous-travailler-pendant-le-chomage->

Cet exemple lui ouvre la voie. Pauline VD est partie de l'expérience positive de son époux et de l'encouragement de celui-ci pour se permettre d'envisager le passage à l'acte de la création de son activité complémentaire. Alain se renseigne auprès du secrétariat social pour effectuer les différentes démarches. Joséphine est dans la phase de la clarification et la planification de ce qu'elle doit faire pour arriver à développer son activité complémentaire.

Martine est encouragée par les différents médecins contrôles à se réinvestir dans son activité accessoire complémentaire. Dès lors, elle réfléchit à l'ouverture d'un magasin en herboristerie.

Conclusion de la phase 1.

Nous pouvons constater que chez toutes les personnes interrogées, il y a un moment de tension, de malaise ou de mal-être dans leur vie professionnelle salariée. Les entretiens montrent que le temps de la gestation est plus ou moins long suivant les personnes. Dans leur réflexion de carrière professionnelle l'activité complémentaire indépendante est une possibilité réalisable et à ne pas exclure. Même si chacun pense aux freins, aux contraintes et difficultés, ils subissent une pression et un moment d'hésitation plus ou moins fort. L'absence ou la présence du soutien des proches influence aussi la réflexion. C'est aussi l'accentuation du mal-être dans le travail salarié qui intensifie la progression dans la maturation du projet.

Les freins et contraintes sont d'ordre personnel et administratifs. D'une part du manque de confiance en soi, de confiance dans ses capacités et compétences professionnelles. D'autre part c'est parfois lié au manque d'informations ou des difficultés organisationnelles (ne pas savoir par où commencer) au niveau administratif et législatif. Les éléments favorables sont alimentés par les expériences positives de l'activité indépendante des proches. Le rêve d'être libre, d'être autonome, de gagner plus d'argent, d'avoir une autre satisfaction de son propre travail, de faire de son hobby sa profession ainsi qu'une autre gestion de son temps sont des moteurs à la concrétisation du projet.

Dans la période de l'ébauche de la mise en forme, c'est encore dans la phase de réflexion mais il y a une précision du projet, des étapes qui restent à franchir, de ce qui manque pour y arriver et en même temps de ce qui est déjà acquis. La projection est plus concrète, cela se précise dans les étapes à réaliser, la personne établit son propre bilan, une sorte de plan personnel. C'est à

ce moment qu'il peut y avoir une recherche sur les différentes propositions de formation à suivre ou encore à quel secrétariat social s'adresser.

Toutes ces étapes ne sont pas linéaires. Durant cette période de réflexion, il y a des aller-retour, des hésitations, des confrontations, des peurs, des encouragements, des opportunités et des confirmations.

Le Suchen ou phase de délibération

Cette phase comporte trois temps :

- Le temps de l'éveil et de l'action, la phase de recherche des différentes possibilités
- L'évènement qui provoque le sens
 - Face objective ou « effectuation » qui est située dans un espace-temps, dans un moment donné et dans un contexte
 - Face subjective ou « contre-effectuation » qui donne le sens pour comprendre.
- Le plan de sens, qui est constamment révisable suivant les évènements et le sens donné.

Le temps de l'éveil et de l'action

Valentin, c'est le temps de trajet en transport en commun qui a agi comme un « déclic ». Il avait +/- 2h de trajet quotidien dans le train, il avait cette impression de perdre son temps, il désirait optimiser son temps. De plus, il se sentait « sous employé » et « cadénasser » dans son travail salarié. Thibault, c'est particulièrement la recherche d'autonomie et de création de projet qui est le moteur de sa réflexion. De plus, il avait acquis de l'expérience professionnelle et désirait un revenu complémentaire. Pauline A a cherché et trouvé une formation qui lui convenait pour l'éducation canine et qu'elle a pu débiter.

Pierre désirait être honnête et officialisé par rapport à son activité car il avait de plus en plus de demandes. Pauline VD dit que c'est une expérience à tenter, car elle adopte une philosophie personnelle « un principe d'essai - erreur ; rien n'est à perdre ». Pour elle, il faut juste avoir le courage de se lancer. Alain, il se devait de trouver une solution par rapport à la période de chômage. Puisqu'il allait devoir faire face à une diminution importante de son revenu. La création de l'activité était l'espoir d'une solution pour compléter son revenu de remplacement et de pouvoir garder du lien social et professionnel. La rencontre avec son ex-collègue et la proposition qui lui a été faite ont répondu en partie à ses craintes liés à la période de chômage.

Joséphine pense que c'est mieux d'essayer quelque chose plutôt que de se lamenter ; au moins elle sera passée à l'action. Elle désire que sa passion dans le domaine de la cuisine puisse devenir sa profession. Les éléments récoltés pour Martine ne sont pas au moment de la création de son activité accessoire complémentaire, mais lorsqu'elle a été en incapacité de travail à cause d'un Burn out. Ce sont les différents médecins qui lui ont suggéré de réinvestir son activité complémentaire.

L'évènement qui provoque le sens (effectuation et contre-effectuation).

Valentin, pendant la période de la pandémie Covid, avait un site de vente en ligne de lunettes de luminothérapie. Ensuite, il a réalisé une vente importante de son programme de coach en sommeil. Cette vente lui a rapporté bien plus que son salaire mensuel. Ce sont deux évènements qui ont participé au renforcement de son activité complémentaire. De plus, lorsque Valentin parle de « la frustration d'être sous utilisé dans son travail » ou encore « du sentiment honteux » vécu pendant les différentes périodes de chômage, cela peut être perçu comme étant l'expression de la contre-effectuation. Thibault voulait officialiser son activité complémentaire. Il s'est lancé en même temps qu'un de ses collègues et ami. C'est ensemble qu'ils ont créé chacun leur activité. Pour Pauline A, les horaires de sa formation étaient compatibles avec son horaire du travail salarié. Une amie était dans la même dynamique qu'elle mais pour une autre activité, dès lors elles se sont soutenues. Les difficultés rencontrées ont réveillé des sentiments difficiles en lien avec son parcours scolaire, dont celui « d'être incapable » de reprendre des études et particulièrement concernant la formation pour obtenir le certificat de gestion. Pauline VD dit qu'elle se devait de trouver une solution car elle ne voulait pas « tomber en dépression ». Ensuite ; elle a trouvé une structure pluridisciplinaire avec laquelle il était possible de s'associer. Elle ne se lançait pas dans le vide, il y avait une patientèle existante. Avec cette structure, elle n'avait pas le sentiment de « se marchander » ; elle avait une reconnaissance de ses compétences professionnelles et relationnelles. Pour Alain, Perdre son emploi et se retrouver bénéficiaire du chômage fut un élément marquant. La recherche d'emploi soldée par des réponses négatives car il était « trop vieux » ou « qu'il coûtait trop cher » a renforcé le sentiment de n'avoir plus de place au sein du marché du travail dans le secteur de la vente automobile, alors qu'il a tout l'expérience nécessaire. Joséphine dit qu'elle vit une tension au niveau du travail salarié depuis toujours et que cela la pousse à chercher d'autres solutions. Cette tension est de plus en plus forte et en même temps elle n'arrive pas à choisir quel métier exercer pour « se sentir épanouie ». Martine a eu un malaise sur son lieu de travail, s'en est

suivi une période d'incapacité d'une durée de presque deux ans et demi. Pendant cette période, elle avait le désir de s'en sortir tout en ayant bien conscience qu'il lui serait difficile, voire impossible, de retourner travailler pour la commune de Paliseul. Dès lors, elle a suivi les recommandations des différents médecins contrôles qui lui ont suggéré de s'investir dans son activité complémentaire. Après tout cela, elle a été convoquée chez son employeur. Elle a vécu cette rencontre comme « étant devant un tribunal » car elle a été reçue par cinq membres du collège de direction. Ce fut un moment particulièrement difficile où il lui a été reproché ; entre autres choses, de travailler pour son activité complémentaire. À la suite de cette rencontre, elle a été licenciée pour raisons médicales.

Le plan de sens.

En ce qui concerne Valentin, la sous-utilisation de ses capacités n'est pas acceptable ; il y a trop de perte de temps dans les transports en commun, il est mis sur une voie de garage, pendant le confinement, il est mis en chômage temporaire mais son employeur lui demande de travailler, ce qui était illégal. De plus, il se rend compte que tous les travailleurs ne sont pas sur un pied d'égalité et n'ont pas les mêmes avantages. Ensuite, il a été licencié. En résumé, la frustration et la déception du travail salarié ont eu comme incidence de construire progressivement la motivation pour la création de sa pluriactivité. Pendant sa période de chômage, il a pu bénéficier du dispositif Tremplin. Thibault, concevoir et réaliser jusqu'au bout ses propres chantiers lui apporte une grande satisfaction personnelle. Pauline A explique que les horaires des différentes formations suivies qui se combinaient facilement avec son horaire étaient « un signe à suivre ». Elle parle aussi de son investissement important et de l'énergie qu'elle a mise pour réussir et atteindre ses objectifs de réussite des formations. Même si elle parle aussi des difficultés rencontrées et des freins qu'elle a dû traverser en lien avec son parcours scolaire. Cela lui a démontré qu'elle avait toutes les capacités pour réussir. Elle conclut qu'avec de la détermination et de l'investissement « tout est possible » et donc de réaliser ses propres rêves. Elle dit qu'elle doit « garder cette expérience » comme ressource de confiance. De plus, pour Pauline A, aider les chiens et leurs maîtres à mieux vivre ensemble lui apporte une grande satisfaction personnelle. Pierre a officialisé son hobby mais son expérience de la pluriactivité ne fut pas très positive. Il s'est rendu compte qu'il préférerait garder son temps de hobby pour embellir sa maison. Il préfère rester salarié parce qu'il n'aime pas les responsabilités et les contraintes liées à l'entrepreneuriat. Pauline VD a suivi une formation de développement personnel. C'est cette formation qui lui a donné cette « étincelle » dont elle avait besoin dans

sa vie pour en redonner du sens. Le fait de travailler dans un centre pluridisciplinaire ne l'oblige pas à rentrer « dans un moule », elle peut être libre de créer sa propre manière de travailler. Elle se sent « actrice » de sa vie. Elle explique « je suis en train de me rendre compte qu'on est tous sur Terre pour faire quelque chose. On a tous des talents qui sont innés et qui sont en nous. Que la société actuel parfois les renferme. Prendre conscience de ses propres talents, c'est trouver l'équilibre ». Alain a subi son licenciement et il vit mal la fait d'être chômeur et de terminer sa carrière professionnelle. Ce n'est pas ce qu'il avait projeter comme fin de carrière. Son activité complémentaire indépendante devait lui permettre de garder un standing et une vie sociale satisfaisante. Pendant sa période de chômage, il y a eu un litige important avec l'Onem. Il lui était reproché de travailler pour son activité complémentaire sans déclaration quotidienne. Il a été sanctionné et il devait rembourser la totalité de ces allocations (+/- 25.000€). Il a introduit un recours contre la décision Onem qui a duré 2 ans. Malgré qu'il ait eu gain de cause, il reste marqué par cette expérience. Il parle « d'une aberration du système ». En étant pensionné, il a pu cumuler la même activité complémentaire indépendante sans devoir déclaré les prestations quotidiennes, il devait déclaré uniquement les revenus. Joséphine explique sa vision de l'activité complémentaire indépendante comme étant « une nouvelle conception plus moderne du travail et de la relation au travail » car il faut lier l'utile à l'agréable, rechercher plus de plaisir et d'épanouissement. Il est important de « se sentir fier de soi et d'oser aller plus loin ». Martine dit « qu'elle a toujours surmonté toutes les difficultés, que cela fait partie intégrante de sa vie ». Elle a toujours « trouvé des solutions » pour s'en sortir. Cette période reste difficile et elle en assume encore les conséquences.

Conclusion de la phase 2

Au sein de cette phase de délibération, les différentes séquences s'entremêlent et ce n'est pas un moment nettement défini. Il est assez difficile de le placer dans une chronologie puisque cette phase de délibération peut se « vivre » en même temps que la dernière phase de la phase de latence soit celle de l'ébauche de la mise en forme. La frontière semble étroite, voire perméable entre ces deux séquences.

Quant à l'identification de l'évènement qui provoque le sens, dans l'aspect objectif (effectuation) ou dans l'aspect subjectif (contre-effectuation), semble tout aussi difficile à mettre en évidence. Cela nous ramène à la partie théorique et particulièrement à l'évènement qui joue un rôle dans l'histoire de la personne est perçu a posteriori et comment il est raconté. À postérieur, le plan de sens n'est pas toujours explicité comme tel par les personnes. Parfois, c'est une compréhension « entre les lignes » de ce qu'ils racontent de leur histoire. La

personne répondante n'en a pas forcément conscience. Cela apparaît plus comme « une grille de lecture » globale du parcours.

La bifurcation ou la phase de mise en œuvre.

Selon la théorie, la bifurcation marque la concrétisation du processus de changement. C'est une période d'engagement concret dans le projet. Ce processus est décliné à travers une construction de justification que l'acteur s'applique. Celui-ci cherche et trouve des solutions pour mener à terme sa démarche de reconversion.

Chaque personne a dû obtenir son certificat de gestion puis à effectuer les démarches administratives auprès d'un secrétariat social. C'est une étape obligatoire à la création d'une activité accessoire complémentaire indépendante. Pauline A, Pauline VD, Martine et Valentin ont suivi une formation avant ou pendant une période de chômage dans le but de créer l'activité accessoire. Valentin, Pierre et Pauline VD ont effectué les démarches pour obtenir le dispositif Tremplin pendant la période de chômage complet.

Pauline A et Alain savaient qu'ils allaient perdre leur emploi. Dès lors, ils ont concrétisé l'activité accessoire avant la période de chômage complet car ils savaient que la réglementation chômage était stricte concernant le cumul d'allocation de chômage et la pratique d'une activité accessoire complémentaire. Moyennant une demande spécifique lors de la constitution du dossier chômage, ils ont pu bénéficier de l'accord de l'Onem pour cumuler cette activité complémentaire indépendante avec la perception des allocations de chômage.

Thibault a effectué les démarches pour son activité complémentaire en même temps que son ami et collègue. Joséphine n'en est pas encore à la mise en œuvre de son activité.

Conclusion de la phase 3.

Ils ont tous connu une période de chômage complet ou temporaire. Suivant l'ancienneté de la création de l'activité complémentaire, au moment de la constitution du dossier de la demande d'allocation de chômage, ils ont dû effectuer les demandes spécifiques pour obtenir l'accord de l'Onem de cumuler cette activité accessoire complémentaire indépendante avec la perception d'allocations de chômage.

Le réengagement professionnel.

Alexandra d'AGOSTINO a identifié les effets de la crise sur le processus de reconversion et de la réorientation professionnelle. Elle a mis en évidence quatre situations types :

- La crise est un frein au projet ; la crise a enrayé le processus et la personne met en doute son projet, voire pense à y renoncer.
- Le report du projet ; la poursuite du projet est légèrement différée, un peu comme une pause, la personne attend un autre moment pour passer à l'opérationnalisation du projet.
- La saisie de l'opportunité pour se lancer ; la disponibilité liée au chômage partiel a constitué une opportunité pour dynamiser le processus.
- La bifurcation était déjà engagée, le projet et le processus était déjà lancé, il était difficile de revenir en arrière.

Un des éléments de l'enquête démontre que la crise sanitaire a été l'occasion de questionner le rapport au travail et à l'emploi. La sécurité de l'emploi apparaît comme un élément central en temps de crise.

Au sein des entretiens, la crise de la pandémie Covid n'a pas été précisément reprise. Mais ils ont tous connu une période de chômage. Dès lors, nous pouvons peut-être considérer cette période comme étant l'étape et/ou la période de « crise », donc que la création de l'activité accessoire est la phase de réengagement professionnel.

Valentin parle de la période de la pandémie Covid comme étant une très mauvaise période. Au premier confinement, il se sentait très mal, il ne vivait pas bien le fait d'être mis obligatoirement en chômage temporaire et en même temps de devoir télé-travailler pour son employeur. Pour lui, devoir subir toutes les décisions prises ailleurs était particulièrement compliqué. Puis lors du deuxième confinement, il a dû faire face à son licenciement et à la constitution du dossier chômage en distanciel. Tous ces éléments réunis ont participé à l'investissement total dans son activité complémentaire pour en arriver à devenir indépendant à titre principal. Thibault et Pierre ne parlent pas spécialement de la pandémie Covid. Pourtant, ils ont bénéficié d'allocations de chômage temporaire force majeure Covid. Ils ont été confrontés à l'Onem concernant la non-déclaration de leur activité accessoire complémentaire. Chacun a eu un litige avec l'Onem où ils ont dû rembourser une partie des allocations perçues. Toutefois, Thibault n'a pas remis en cause son activité complémentaire ; il a régularisé sa situation et s'est adapté à la législation et contrôle en vigueur. Quant à Pierre, l'expérience du litige avec l'Onem a eu raison de son activité complémentaire puisqu'il a décidé d'y mettre fin.

Pauline A a profité de la période de la pandémie Covid pour suivre ses différentes formations. A termes, elle savait qu'elle allait perdre son emploi et bénéficier d'allocations de chômage. Elle ne voulait pas que la période de chômage soit un frein supplémentaire à la création de son activité accessoire. Pauline VD parle de la période de la pandémie Covid comme étant une très mauvaise période particulièrement sur les conditions de travail. Son métier d'éducatrice spécialisée au sein d'une institution pour jeunes a été particulièrement difficile à vivre. Cela a renforcé son mal être et sa réflexion concernant la pratique de son métier. Cette période l'a profondément touchée sur le plan humain. Cela a fait partie de sa réflexion pour commencer une activité accessoire dans laquelle il lui était possible de remettre le respect de l'humain au centre. Il lui était important d'avoir une autre approche et un autre rapport au travail. C'est pendant la période de chômage complet qu'elle a débuté son activité accessoire.

C'est à cause de la perspective de devoir bénéficier d'allocation de chômage qu'Alain a réfléchi et débuté son activité accessoire complémentaire. Il se devait de trouver une solution à cette période qui lui faisait peur. Joséphine ne parle pas de la pandémie Covid. Toutefois, elle a connu de courtes périodes de chômage pendant lesquelles elle réfléchit à la construction de son activité. Actuellement, elle est dans une phase d'un changement d'employeur salarié, ce qui provoque un report de la création de son projet. En résumé, Joséphine vit chaque évènement, période de chômage ou changement d'employeur, comme étant un frein à la concrétisation de son projet d'activité accessoire complémentaire. Elle reporte régulièrement la création de celle-ci.

Martine a connu plusieurs périodes de chômage et une période d'incapacité de longue durée. À chaque fois, elle s'est servie d'une période difficile pour rebondir, pour suivre une formation qualifiante puis de créer son activité accessoire. Ou encore, en post covid, pour sortir du burnout lié aux conditions de travail salarié.

Conclusion de la phase 4.

Ce n'est pas tant la crise Covid qui a influencé le réengagement professionnel par la création de l'activité accessoire complémentaire, mais plus les conditions de travail salarié et/ou la période de chômage. Ils ont tous exprimé qu'il fallait garder une « certaine sécurité » ; c'est-à-dire une rentrée financière régulière le temps de lancer, de tester l'activité complémentaire.

Finalement, Pierre, Martine et Alain ont arrêté leur pluriactivité. Valentin et Pauline VD sont devenus indépendant à titre principale après avoir tester leur activité. Quant à Thibault et Pauline A ; ils gardent leur pluriactivité et désirent la cumuler avec une activité salarié principale. Cela reste aussi le projet Joséphine.

Le Turning Point ou L'évènement déclencheur, le point de rupture.

Le facteur déclencheur n'est pas la forme achevée de l'évènement. Un « évènement » se passe sous plusieurs formes possibles. Cet évènement n'a pas le même statut ; mais ce qui importe c'est le sens qui est donné par la personne à cet évènement. Toutefois, un « évènement » peut jouer un rôle décisif dans la structuration du temps, il sera décrit par l'acteur comme étant LE moment de réorientation dans son parcours de vie.

Pour Valentin, il y a eu deux évènements marquants qui ont eu comme incidence de passer par la pluriactivité pour devenir indépendant à titre principal. D'abord, son licenciement juste après la période de chômage temporaire Covid et une vente qui lui a rapporté plus que son salaire mensuel. Ces deux évènements ont renforcé sa volonté d'investissement pour le développement de sa pluriactivité. Il a sollicité les différents dispositifs existants pour pouvoir cumuler les allocations de chômage complet avec une activité accessoire complémentaire indépendante. Toutefois, la complexité de la réglementation, les différentes contraintes et le contrôle de l'Onem inhérent au statut de chômeur complet, ont été des éléments qui lui ont donné l'envie d'une autonomie encore plus importante. Dès lors, après la fin de la période des 12 mois de Tremplin, il a décidé de devenir indépendant à titre principal. Thibault n'exprime pas un évènement marquant en particulier. Toutefois, le fait qu'un collègue et ami fasse la même démarche que lui est un élément qui lui a donné le petit plus nécessaire à la concrétisation. C'est par défaut de trouver un travail salarié satisfaisant que Pauline A a créé son activité accessoire complémentaire indépendante. Un des éléments qui lui a servi de moteur et lui a donné force et persévérance dans son projet est le manque de soutien de sa famille proche. Elle a pris ce « non-soutien » comme un étant un défi à relever. Il lui fallait montrer qu'elle en était capable. Pour elle, il est possible de faire d'une passion une profession.

Pierre travaillait de manière informelle pour son activité accessoire. L'évènement qui a provoqué l'officialisation est la demande de son beau-père d'établir une facture pour les travaux réalisés. Pour Pauline VD, il y a deux évènements concomitants, premièrement son licenciement qu'elle considère comme une délivrance, ensuite la période de chômage qu'elle vit très mal. Pendant cette période de chômage, elle dit qu'elle était à la limite de la dépression. Dès lors, elle se devait de trouver une solution. Cette solution a été de créer son activité accessoire complémentaire indépendante en sollicitant le dispositif Tremplin pendant sa période de chômage complet. Alain a été licencié avec une prestation de préavis de 18 mois. Toutefois au cours de cette période, son employeur lui a demandé de rester à son domicile.

C'est alors qu'il a réalisé ce qui l'attendait pendant la future période de chômage. Il se devait de trouver une solution pour ne pas rester chez lui et perdre à la fois une vie sociale professionnelle et d'argent. C'est donc pour cela qu'il a repris contact avec son ex-collègue pour finaliser la collaboration comme indépendant à titre complémentaire dans la vente automobile. Martine a débuté son activité accessoire après un premier licenciement, elle a eu une période de chômage complet. Pendant cette période de chômage, elle a suivi sa formation en herboristerie. C'était nécessaire de faire quelque chose pendant sa période d'inactivité professionnelle, elle ne pouvait pas rester « à ne rien faire ». Cet acquit lui servirait plus tard et c'est pour cela qu'elle a créé son activité complémentaire à la fin de sa formation. Par après, lors de sa longue période d'incapacité, cette activité accessoire lui a permis de sortir du mal être lié au burnout professionnel.

Conclusion du Turning Point.

Au sein de l'échantillon, il apparaît que pour cinq personnes sur les huit entretiens ; l'évènement important est le licenciement. Chacune a concrétisé son activité complémentaire indépendante juste avant (Alain et Pauline A) ou pendant la période de chômage complet (Valentin, Pauline VD et Martine). Pour Thibault et Pauline A, c'est le soutien d'un ami ou le manque de soutien de la famille qui ont agi comme élément déclencheur à la concrétisation de l'activité complémentaire. Pour Pierre, c'est la demande d'une facture des travaux qui fut l'élément déclencheur. Il fallait officialiser et être en ordre.

Conclusions et Enseignements

Quelques enseignements retirés entre l'apport de la théorie et ce que les entretiens m'apprennent. Concernant la pluriactivité et l'entrepreneuriat, au regard des constatations de Barbe (2017), nous retrouvons les profils de Valentin et Pauline VD qui sont passés par la pluriactivité pour devenir indépendant à titre principal. Dans leur entretien, l'un et l'autre ont affirmé la recherche d'une réalisation professionnelle sans contrainte ni limite et particulièrement adaptable à leur vision de la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle, ainsi qu'en termes d'investissement et de rentabilité de leur temps.

Lors des entretiens, chaque personne a dit que la pluriactivité correspondait à la recherche d'une autre satisfaction liée au travail, d'une autre valorisation des connaissances et des compétences,

d'une meilleure reconnaissance, d'une satisfaction du travail accompli et de retrouver du sens dans le travail. Ce sens du travail dans l'entrepreneuriat passe par la recherche d'une autoréalisation de soi pour la satisfaction d'un travail bien fait. Les personnes retrouvent en partie cette satisfaction dans l'exercice de leur activité accessoire complémentaire indépendante. Cette activité est parfois décrite comme étant la solution à un souci de santé mentale (burnout ou risque de dépression, de mal-être et/ou d'insatisfaction au travail). C'est une manière de tester une autre profession ou d'être complémentaire au travail salarié.

Cette pluriactivité permet d'établir un autre rapport à la contrainte, celle-ci apparaît comme étant choisie et non pas subie. Il nous semble qu'une contrainte reste une contrainte, mais elle apparaît comme étant plus « légère », plus « surmontable » parce qu'elle est choisie. La définition de la contrainte ne change pas, toutefois, dans le rapport du contrat salarié, cette contrainte est vécue comme étant imposée alors que dans le rapport à l'activité complémentaire indépendante elle est vécue comme une liberté.

D'autre part, la pluriactivité est ici expliquée comme faisant partie d'un parcours professionnel ; elle est comprise comme étant une expérience à tenter au lieu de subir et de regretter de n'avoir pas essayé. De toute façon, ce sera valorisable même si finalement l'expérience n'a pas tenu dans la durée (Pierre). Ou encore que ce soit une manière de s'affirmer dans un emploi (Pauline A, Joséphine) ou encore une manière d'exploiter autrement ses connaissances et compétences acquises pendant le travail salarié (Thibault, Alain, Valentin, Pauline VD).

C'est particulièrement marquant au sein des entretiens que le but premier de la création de l'activité complémentaire n'était pas la recherche d'un complément financier mais la recherche d'une satisfaction personnelle, d'autonomie, de sens au travail, d'une autre vision du travail et en dernier lieu d'une rentrée financière.

Pour Valentin, c'est la recherche d'innovation, d'autonomie et d'utilisation complète de ses propres compétences. Pour Thibault, c'est d'abord l'autonomie et une plus grande satisfaction de soi par la gestion complète d'un projet. Pour Pauline VD, Pauline A et Joséphine c'est la réalisation de soi, un autre rapport à l'autre, une nouvelle forme relationnelle et respectueuse de l'autre. C'est une recherche de rentabilité financière raisonnable avec le respect de la personne et de l'entourage. A l'inverse, pour Alain, c'est d'abord une recherche d'un complément financier ; mais aussi la peur de perdre du lien social et professionnel.

Tous ont parlé de leur travail salarié comme étant nécessaire pour garder une « certaine sécurité », à savoir des rentrées financières régulières. Quant à l'activité complémentaire indépendante, c'est un statut réversible et qui limite les risques pris tout en se garantissant une

« certaine autonomie ». Pour Valentin et Pauline VD, ce fut une étape nécessaire et importante avant le passage comme indépendant à titre principal.

Concernant la bifurcation professionnelle et les différentes étapes, lors des entretiens, les différentes phases n'apparaissent pas comme linéaires. Les différentes phases s'entremêlent, il y a un passage de l'un à l'autre ou se chevauchent. L'élaboration des phases est faite pour pouvoir effectuer une analyse, essayer de décortiquer les étapes de la concrétisation d'une idée. Par exemple Valentin dit « Ça été un vrai moteur de fuite. Le fait d'avoir été cadenassé et sous utilisé car mes compétences et connaissances et le business étaient complètement sous exploité ». Il y a au début de cette phrase la phase de Suchen, le temps de l'éveil et de recherche des différents possibilités et ensuite, il y a la phase de tension par la mise à distance ressentie dans le milieu professionnel.

Presque toutes les personnes parlent de la tension vécue ou ressentie envers le travail salarié (sauf Thibault). Ces tensions sont exprimées différemment. De cette tension et du mal-être ressenti, ils voulaient tous s'en sortir. Leurs réflexions ont abouti à la décision de la création d'une activité complémentaire indépendante. À aucun moment, ils n'ont parlé d'un autre travail salarié (type flexi job ou autres). Ils recherchent principalement une autre relation au travail. Pour trois personnes, ce sont des soucis de santé liés aux conditions de travail qui sont à l'origine de la réflexion de la création de la pluriactivité. Pour deux autres, c'est uniquement pour officialiser l'activité qui était déjà exercée en tant que hobby. Pour deux personnes, c'est l'addition de soucis de santé et l'envie que leur hobby devienne une profession.

La majorité des répondants expliquent qu'ils avaient déjà réfléchi à une activité accessoire. Cette réflexion était soit pendant les études soit au tout début de la carrière professionnelle, en quelque sorte c'est « une idée qui trottait dans la tête ». Pour quelques-uns c'est un contexte d'opportunité, une proposition qui méritait réflexion, « un pourquoi pas ». Certains répondants ont suivi une ou plusieurs formations complémentaires avant la création de l'activité complémentaire. D'autres avaient toutes les qualifications et certifications nécessaires pour commencer une activité complémentaire indépendante.

Plusieurs éléments ont été expliqués, parfois c'est l'ennui dans le travail ou encore c'est la recherche d'autonomie et d'épanouissement car il faut lever les frustrations et contraintes du travail salarié. C'est aussi l'idée qu'il faut tenter l'expérience pour ne pas regretter de ne pas avoir osé car il n'y a rien à perdre mais tout à gagner. Pour certains, il était important « d'officialiser » l'activité pratiquée comme hobby au vu de l'augmentation du nombre de demande à satisfaire. Pour d'autres, il faut une rentrée financière complémentaire voire la

recherche d'une meilleure rémunération. Il apparaît généralement que les différents éléments tels que la frustration, la déception et les contraintes liées aux conditions de travail salarié jouent un rôle important voire décisif dans la création d'une activité complémentaire indépendante.

Pour ce qui concerne 5 personnes sur 8, c'est le licenciement qui joue le rôle d'évènement déclencheur pour le passage à la réalisation de l'activité complémentaire. A la question de l'influence de la crise de la pandémie Covid, il apparaît que lors des entretiens ce n'est pas un élément important à la création de l'activité complémentaire et cela n'a pas eu d'incidence sur le processus de création.

Pourtant, ils ont tous connu une période de chômage. 5 personnes sur 8 ont connu un litige avec l'Onem concernant le cumul de l'activité accessoire et la perception d'allocation de chômage. Pour quatre d'entre elles, ce litige influence la poursuite de cette activité. Valentin est devenu indépendant à titre principal et les trois autres ont arrêté leur activité accessoire. Pour les autres, trois personnes arrivent à cumuler les prestations de l'activité accessoire complémentaire indépendante avec la perception des allocations de chômage et une personne est devenue indépendante à titre principal sans lien avec un litige Onem mais avec la fin de la période du bénéfice du dispositif Tremplin.

Le réengagement professionnel sera ici assimilé à la création de l'activité accessoire complémentaire indépendante. Il apparaît clairement que c'est une solution alternative à l'insatisfaction des conditions de travail salarié. L'activité complémentaire apparaît comme étant d'abord la solution d'épanouissement et d'un autre rapport au travail plus satisfaisant et ensuite une rentrée financière complémentaire.

Pour certains, il est important de garder une rentrée financière régulière qui représentent une « certaine sécurité » par la perception du salaire ou des allocations de chômage. Repartons de quelques questions qui ont été soulevées dans la partie théorique et effectuons une tentative de réponse construite sur base des entretiens réalisés :

- La pratique de la pluriactivité relève-t-elle des nouvelles formes de rapport sociaux entre humains, à l'emploi, à un nouveau désir de citoyenneté ?
- Est-ce un nouveau type d'emploi dit atypique et/ou précaire ?
- Quelles sont les incidences sur l'identification professionnelle, sur la santé physique et psychique ?
- Est-ce l'ouverture sur de nouveaux parcours professionnels et de socialisation du travailleur ?

La pluriactivité par la création d'une activité accessoire complémentaire indépendante semble devenir pour certaines personnes une alternative à l'emploi salarié. C'est la construction d'un autre rapport au travail qui répond à plusieurs critères tels que la recherche d'une autonomie, de retrouver du sens au et dans le travail et d'une satisfaction personnelle. Le fait d'être exercé à titre complémentaire permet de garder une certaine sécurité par la rentrée financière régulière. Dès lors, l'emploi salarié apparaît comme étant un emploi alimentaire. Cet emploi salarié est alors exercé en sachant qu'il ne répond pas – plus - aux autres attentes plus personnelles.

La pluriactivité est peut-être à considérer comme atypique par sa multiplication des lieux professionnels pour arriver à une satisfaction globale tant sur le plan financier que du développement personnel. Elle peut aussi être considérée par sa dualité entre un emploi salarié satisfaisant la régularité de la rentrée financière et donc une diminution du risque de précarité et l'activité accessoire qui vient satisfaire le développement et l'épanouissement personnel. Cette pluriactivité implique que la personne se divise sur deux temps distincts, s'identifie à deux réalités professionnelles pour arriver à une satisfaction globale, l'une pécuniaire et l'autre de réalisation de soi.

Toutefois, cela peut entraîner une répercussion sur le plan de la fatigue physique, intellectuelle et émotionnelle puisque le temps de pause et de repos peut diminuer. Nous pouvons se poser la question quelle sera la gestion d'une journée ?

La pluriactivité ne concerne pas la majorité des travailleurs. Toutefois, les statistiques démontrent une augmentation de celle-ci. Cela reste une solution parmi d'autres. Le travail sous contrat salarié apporte une dimension de sécurité. Ce statut salarié doit répondre à des conditions acceptables définies par chaque personne. Quant à la pluriactivité par l'entrepreneuriat, elle vient compléter les critères et conditions de travail par l'apport du sens donné au travail et celui du développement personnel.

Synthèse pour aller plus loin.

Reprenons l'hypothèse de départ, « Dans un parcours de pluriactivité, il peut y avoir une double approche. Celle d'une recherche d'un développement personnel et une autre en lien avec une contrainte économique. Toutefois, au fil de ce parcours, il peut y avoir une perméabilité entre ces deux portes d'entrées ». Il y a une confirmation partielle de l'hypothèse. La pluriactivité répond à l'insatisfaction du travail salarié. Les personnes passent par toutes les phases de la bifurcation professionnelle volontaire de manière non linéaire. La mise en œuvre et le réinvestissement professionnel se font par l'entrepreneuriat avec la création d'une activité complémentaire. Cette activité répond principalement à la recherche de sens donné au travail ainsi qu'à la recherche de l'autonomie et de la satisfaction ressentie par la fierté du travail accompli.

Ensuite, reprenons les différents concepts. D'abord celui de la pluriactivité qui, selon un rapport de l'institut Insee-Dares (2020), « *L'emploi principal d'un pluriactif est celui qui lui procure la plus forte rémunération dans l'année et les autres emplois étant secondaire* ». C'est une nouvelle forme de rapport au travail et à l'emploi. C'est un nouveau mode d'exercice individuel. Cela participe au débat sur la socialisation professionnelle actuelle au travers de trois dimensions : le rapport aux qualifications professionnelles, la transformation des conditions de travail et du marché du travail et la conduite des réorientations professionnelles contraintes ou volontaires.

La pluriactivité par l'approche de l'entrepreneuriat répond au besoin d'autonomie et d'émancipation, en opposition avec l'aliénation ressentie du travail salarié. Dès lors, le travail salarié apparaît sous deux faces : l'une apporte la sécurité par la rentrée financière régulière et le statut stable ; l'autre face est plus négative car il y a perte de sens dans le travail, qui parfois est renforcée par de mauvaises conditions de travail. Pour autant, peut-on dire que le travail salarié est néfaste pour le développement de la personne ?

Concernant la bifurcation professionnelle volontaire, les entretiens confirment que chaque personne est passée et a traversé les différentes étapes reprises dans la théorie, de manière non linéaire, ce sont des allers-retours dans les différentes phases. C'est particulièrement marquant sur la phase de tension. Cette phase est expliquée et vécue avec des niveaux d'intensités différents mais elle était presque à chaque fois liée au statut du travail salarié. Ensuite pour la phase de délibération, les personnes ont pris plus ou moins longtemps mais toutes ont choisi la pluriactivité avec le choix de l'entrepreneuriat. Puis c'est la phase de la mise en œuvre, là aussi

il y a un rapport au temps différent, de quelques semaines à plusieurs mois. Pour terminer, le moment de réengagement professionnel apparaît comme étant le moment libérateur et de souffle nouveau. Quant à l'évènement marquant ou Turning point, il n'est pas toujours clairement identifié comme tel ou, au contraire, c'est très clair pour la personne.

Nous pouvons parler du risque et des pièges de la pluriactivité. Il apparaît une dimension paradoxale de la pluriactivité. Il y a une évolution du travail salarié qui se situe sur de meilleures conditions de travail et de rémunération ainsi que sur une diminution du temps de travail afin de permettre du temps de récupération (physique et psychique) et une meilleure conciliation vie privée – vie professionnelle. Toutefois, avec l'augmentation de la pluriactivité cela implique que le temps individuel est investi pour la satisfaction d'un développement personnel au travers d'un autre travail. A terme, cela ne risquerait-il pas d'entraîner des conséquences sur l'état physique et psychologique de la personne ?

La pluriactivité concilie une juxtaposition de deux modèles de sécurité sociale. L'une liée au contrat et au statut salarié et l'autre liée à l'activité indépendante à titre complémentaire. Les entretiens montrent que ce double statut, salarié et indépendant, n'est pas facile à gérer au niveau administratif. Comme expliqué dans les entretiens, lorsqu'il y a la perte du revenu salarié et la perception des allocations de chômage, cela entraîne des litiges avec l'Onem avec des conséquences importantes.

Il y a une différence au niveau des cotisations sociales dans le statut des indépendants. Les cotisations sociales sont souvent réduites pour l'indépendant à titre complémentaire et donc ne sont pas les mêmes que pour l'indépendant à titre principal. Dès lors, cela n'ouvre pas les mêmes droits que l'indépendant à titre principal. C'est pourquoi, il semble qu'une réflexion politique et économique approfondie devrait être faite puisqu'il y a une augmentation de la pluriactivité. Toutefois, il faut rester vigilant aux différences et aux enjeux de chaque type de sécurité sociale.

Au sujet de la pluriactivité, il y a quelques questions qui pourraient être approfondies, tels que :

- Une recherche sociologique concernant les motivations de la pluriactivité pour les personnes âgées de plus de 50 ans, est-ce par contrainte économique, pour une rentrée financière complémentaire, pour un développement personnel, pour éviter la perte de contact social ou d'autres motivations ?

- Effectuer une analyse qualitative du dispositif Tremplin, après le bénéfice de ce dispositif, que sont-ils devenus ? Y-a-t-il eu l'arrêt total de l'activité, poursuite de l'activité à titre complémentaire ou passage dans le statut d'indépendant à titre principal ?
- Pour les personnes ayant 5 ans ou plus de cumul de la pluriactivité par l'entrepreneuriat, quel bilan posent-ils sur les différents plans : physique, psychologique, émotionnel, financier, familial et professionnel ?

Il serait intéressant d'établir une cartographie des différents statuts professionnels possibles qui peuvent exister au sein de la pluriactivité, comme par exemple, un deuxième contrat salarié, un flexi-job, l'entrepreneuriat ou autre et de comprendre les motivations qui mènent à ce choix. En lien avec l'actualité et l'ouverture des flexi-job à un plus grand nombre de secteur professionnel ; on pourrait reprendre mon hypothèse et la confronter à l'analyse de la pratique du flexi-job. Aurait-on la même orientation dans les réponses sur le sens du travail ou est-ce par contrainte économique ?

Il aurait été possible de réaliser ce mémoire avec une autre approche méthodologique, comme une analyse basée sur le paradigme « du parcours de vie »¹⁸ d'Amélie Charruault (2020). Tout comme pour le cadre théorique, il était possible de prendre le concept « d'épreuve »¹⁹ de l'auteur D. Martucelli (2007).

Établissons quelques limites. Cette recherche a une approche qualitative réalisée sur un nombre restreint d'entretiens. Dès lors, il ne faut pas en tirer des conclusions générales, cela donne une orientation mais pas une affirmation. L'échantillon était composé de personnes qui ont connu une période de chômage complet ou temporaire et qui étaient toutes affiliées à un syndicat. Pour obtenir plus de précisions, il faudrait une recherche qualitative et quantitative sociologique avec un échantillon composé d'un public plus nombreux, plus large et sur plusieurs niveaux ou une recherche longitudinale en lien avec la pérennité de l'activité complémentaire indépendante.

¹⁸ Charruault, A. (2020). Le paradigme du parcours de vie. *Informations sociales*, 201, (p 10-13) . <https://doi.org/10.3917/inso.201.0010>

¹⁹ Allouani, Z. (2007). D. Martucelli. Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 36/2. <https://doi.org/10.4000/osp.1425>

Pour terminer, le choix du sujet est en lien direct avec le contexte professionnel. Notre postulat initial était que la pluriactivité était d'abord une réponse à la contrainte économique. Ce travail a permis de prendre de la hauteur par rapport aux situations rencontrées professionnellement. Nous avons appris à garder rigoureusement la posture de « chercheuse » lors des entretiens. Nous avons pris le temps d'écouter, de reformuler pour une compréhension, de s'abstenir de tout jugement et de prendre le temps d'une analyse approfondie.

Épilogue.

Dans cette partie, il sera utilisé le « je » puisque j'effectue un retour réflexif sur la période de l'élaboration du mémoire que je vais développer par phase comme un essai de transposition de la théorie sur la bifurcation professionnelle.

La phase de latence, cette phase de réflexion a pris presque deux années car il me fallait passer par une prise de conscience de mes limites et de la distanciation nécessaire par rapport à mon premier constat, ma première affirmation, établis dans mon milieu professionnel. Ensuite, comprendre ce qu'est « une attitude et une position d'apprentie chercheuse », c'est-à-dire de sortir de mes réflexes professionnels d'écouter l'affilié et d'effectuer sur le champ une reformulation rapide ; mais aussi de poser les questions de manière très directe pour obtenir la réponse qu'il me faut pour construire la défense dans le cadre d'un litige avec l'Onem.

La phase de délibération, il y a tout le travail intellectuel qui est nécessaire pour se détacher de mon cadre de pensée, tant sur le plan personnel que professionnel. Je le représente tel un chewing-gum collé à une chaussure et dont il faut se décoller pour continuer à marcher. Car il faut commencer à rédiger la première formulation de la question de recherche pour tenter de préciser sa pensée et donner une limite à la recherche. L'attitude d'apprentie chercheuse est totalement nouvelle car il faut lâcher prise, sans savoir à l'avance comment le chemin va se dérouler. Il faut avoir un esprit ouvert par rapport à ce que les entretiens vont donner, douter, douter et encore douter, par exemple « de savoir si les questions sont assez ouvertes ? Permettent-elles la libre expression ? N'est-ce pas trop orienté, etc. »

Ensuite, viennent les temps de prise de recul et de maturation nécessaires pour une meilleure compréhension de la théorie. Puis arrive le moment des premiers liens entre la théorie et les premiers éléments récoltés lors des entretiens. Vient la période de travail sur les entretiens, casser le code de « réflexion à première vue », aller chercher plus loin sans certitude, se laisser surprendre par une découverte, une confirmation ou une infirmation de sa réflexion première voire de ma certitude qui avait amené à choisir le sujet du mémoire. Puis continuer de se triturer les méninges pour observer avec détachement les entretiens, lire et comprendre y compris les silences mais sans interprétations tout en étant vigilante et respectueuse de la vérité racontées par les personnes. Il faut dépasser les certitudes, en passant par une incertitude totale, puis revenir vers « un semblant d'autres choses » ni précisément clair et non encore défini.

La phase de mise en œuvre, dans la foulée de toute cette partie intellectuelle, commence les balbutiements des premiers écrits. La rédaction pour se faire comprendre est totalement différente que l'expression orale. Retravailler, encore et encore les textes pour que cela puisse être compris.

En conclusion, c'est un long parcours où il faut de la patience, pouvoir se remettre en question. C'est impossible sans avoir beaucoup, beaucoup de soutien et un apport méthodologique.

Il est essentiel d'apprendre à prendre de la hauteur par rapport à son métier où on a l'habitude de devoir obtenir des résultats tout de suite. Il faut prendre de la hauteur sur sa manière de penser et de réfléchir.

Ce que je retiens particulièrement, c'est l'importance de prendre le temps de structurer la prise de recul, le questionnement, la réflexion sur un sujet qui semble important. Le but d'une recherche c'est d'avancer sur un sujet, d'abord par une identification, ensuite par le choix d'une approche méthodologique afin d'analyser avec une certaine précision pour obtenir des conclusions et apporter une vision plus éclairée avec, si possible, des propositions qui ouvrent des perspectives innovantes ou des améliorations de ce qui existe déjà.

Bibliographie.

Allouani, Z. (2007). D. Martucelli. Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 36/2.

<https://doi.org/10.4000/osp.1425>

Boudy, J. (2013). *Histoire de la pluriactivité : du polisseur de pierres au webmaster*. Éditions L'Harmattan.

Champy-Remoussenard, P. (2022). Entrepreneuriat. Dans : Anne Jorro éd., *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 173-178). Editions De Boeck Supérieur.

<https://doi.org/10.3917/dbu.jorro.2022.01.0173>

Charruault, A. (2020). Le paradigme du parcours de vie. *Informations sociales*, 201, (p 10-13).

<https://doi.org/10.3917/inso.201.0010>

d'Agostino, A., Galli, C., & Melnik-Olive, E. (2022). Entre renoncer et se lancer : Les projets de reconversion à l'épreuve de la crise. *Céreq Bref*, 427 (11), (p 1-4).

<https://doi.org/10.57706/cereqbref-0427>

Dupuy, R. (2022). Chapitre 3. De l'activité spécialisée à la pluriactivité. Nouveaux enjeux et conduites de socialisation professionnelle. In *Psychologie et carrières* (p. 41-63). De Boeck Supérieur.

<https://doi.org/10.3917/dbu.lagab.2022.01.0041>

Jorro, A. (2022). Entrepreneuriat. *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*. (p 174-178) Éditions De Boeck Supérieur.

<https://doi.org/10.3917/dbu.jorro.2022.01>

Kaufmann, J. (2016b). L'entretien compréhensif. *Collection 128 Tout le savoir*, 4^{ème} édition. Éditions Armand Collin.

Larousse. (2020). *Le petit Larousse illustré* : 90000 articles, 5000 illustrations, 355 cartes, 160 planches, chronologie universelle.

Maroy, C. (1995). Chapitre 4 : L'analyse qualitative d'entretiens. Dans *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*. (p 83 – 110). Éditions Armand Collin.

Negroni, C. (2005). La reconversion professionnelle volontaire : D'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique. *Cahiers internationaux de sociologie*, 119(2), (p 311-331).

<https://doi.org/10.3917/cis.119.0311>

Negroni, C. (2009). Chapitre 10. Ingrédients des bifurcations professionnelles : Latence et événements déclencheurs. In *Bifurcations* (p. 176-183). Éditions La Découverte.

<https://doi.org/10.3917/dec.bessi.2009.01.0176>

Ruqoy, D. (1995). Chapitre 3 : Situation d'entretien et stratégie de l'interviewer. Dans *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*. (p 59 – 82). Éditions Armand Collin.

Sources des recherches pour les statistiques :

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme indépendant d'intérêt public qui réalise des études et des prévisions sur des questions de politique économique, sociale, environnementale et de leur intégration dans une perspective de développement durable. La plupart des travaux réalisés par le BFP sont définis par des dispositions légales ou à la suite de demandes émanant du gouvernement, des partenaires sociaux et du parlement. Le BFP publie les résultats de ses études, veille à en assurer une plus large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

https://www.plan.be/aboutus/institution_desc.php?lang=fr - consulté le 23/09/23

L'Office Nationale de l'Emploi (Onem) est une institution publique de sécurité sociale qui gère le système d'assurance- chômage ainsi que certaines mesures pour l'emploi. Il est aussi compétent pour le système d'interruption de carrière et de crédit-temps.

[A propos de l'ONEM](#) - consulté le 20/10/23

L'Institut National d'Assurances Sociales pour les Travailleurs Indépendant (INASTI) est une institution publique qui gère la sécurité sociale des travailleurs indépendants. [A propos de l'INASTI | INASTI](#) – consulté le 20/10/23

L'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) est un institut scientifique public. IWEPS contribue à l'amélioration des connaissances utiles pour aider à la prise de décision en Wallonie. Cette mission consiste à développer, produire et diffuser, en toute indépendance scientifique et professionnelle et de manière objective, impartiale et transparente.

[Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique - Iweps](#) – consulté le 20/10/23

L'Office Belge des Statistique (Statbel) a pour mission la collecte, la production et la diffusion de chiffres fiables et pertinents sur l'économie, la société et le territoire belges. La collecte s'effectue à l'aide de sources de données administratives, d'enquêtes ou de relevés directs La production est réalisée de manière qualitative et scientifique.

[Mission, vision et objectifs | Statbel \(fgov.be\)](#) – consulté le 20/10/23